

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT

- 1 à 12 pages.....200 F
- 16 à 28 pages.....600 F
- 32 à 44 pages.....1000 F
- 48 à 60 pages.....1500 F
- Plus de 60 pages ...2000 F

ABONNEMENT ANNUEL

- TOGO 20 000F
- AFRIQUE 28 000 F
- HORS AFRIQUE 40 000 F

ANNONCES

- Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F
- Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F
- Avis d'immatriculations 10 000 F
- Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 94268-GL déposée le 05-01-2022, M. KPOGO Komi Mawulolo et Mme NYANOU Akpéné Fidèle, profession: Informaticien et Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME, connu sous le nom de ADODO-KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADODO YAOVI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98809-GL déposée le 14-03-2023, M. KPODO Kokou, profession: Géomètre, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 57a 76ca, situé à KEVE, connu sous le nom de AGBEDO EKOPÉ, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBEDE YAO, au Sud par la collectivité NOSSI, à l'Est par la route KEVE VODOME de 20m et à l'Ouest par la propriété ETSOU KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109269-GL déposée le 28-12-2022, M. ADADO Komlan, profession: Ouvrier, demeurant à DAGUE et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la collectivité AGBEGBLONGNAN, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110646-GL déposée le 06-02-2023, M. ADJANOH-ADANLETE Kanté, profession: Traducteur, demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à ALLEMAGNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la collectivité AVISEY, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la route AKEPE IDAVE de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110647-GL déposée le 06-02-2023, Mme. VAN-LARE Adjo Akpénè, profession: Employée, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN-GBONVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 61ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 83, au Sud par le lot n° 87, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 84.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110648-GL déposée le 06-02-2023, M. DADE Kossivi, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 52ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de AKODESSEWA-ANFAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1064, au Sud par le lot n° 1066, à l'Est par le lot n° 1065B et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110649-GL déposée le 06-02-2023, M. SESSIME Kossi, profession: Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à TSIKPLONOUKONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à AGOE NYIVE NYAMASSI, connu sous le nom de ZOGBEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAGLO DOH DODZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110650-GL déposée le 06-02-2023, M. SAM Essolakina, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE DU BENIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété RAMBERT-HOUNOU C. APOLLO et au Sud par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110651-GL déposée le 06-02-2023, M. KANGNI Edoh, profession: Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBENYO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110652-GL déposée le 06-02-2023, M. FOLITSE Kodzo Joie, profession: Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBENYO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110653-GL déposée le 06-02-2023, M. BILASSE Pyabalo, profession: Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBENOUVON et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110654-GL déposée le 06-02-2023, M. AROUNA Zibilou, profession: Chef d'entreprise, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AYETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété HOUESSO PAPA GRACIEN, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété EKLUBOKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110655-GL déposée le 06-02-2023, M. YELOU Koffi Agbame, profession: Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à SANGUERA DANGBESSITO, connu sous le nom de ZOGBETONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADJOYI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110656-GL déposée le 06-02-2023, M. PITASSA Pikiliwé, profession: Greffier en chef, demeurant à LOME et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 93ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOVI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110657-GL déposée le 06-02-2023, M. KPELAFIYA Amed Touré, profession: Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 30ca, situé à LEGBASSITO ATIEME, connu sous le nom de KPONSE-KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKAKPO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110658-GL déposée le 06-02-2023, Mme. OURO-BANG'NA Yondi, profession: Technicien comptable, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 51ca, situé à SOGBOSSITO, connu sous le nom de NYAMASSIGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 255, à l'Est par le lot n° 252 et à l'Ouest par le lot n° 254A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110659-GL déposée le 06-02-2023, M. POKO Kodjo, profession: Topographe, demeurant à AGOE et domicilié à KOSSIGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 24ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud et à l'Est par la collectivité HONKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110660-GL déposée le 06-02-2023, M. SOLLAH Akessouwe, profession: Chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à FIOVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de WAVOUTEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le boulevard de PIA de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJAMESSI et FINOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110661-GL déposée le 06-02-2023, M. YANANI Tiekabe, profession: Officier capitaine, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKOLIPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110662-GL déposée le 06-02-2023, M. YOVOGAN Kokou, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN NOVISSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 24ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EDOVO AYIVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110663-GL déposée le 06-02-2023, M. ESSO Khalid et Mme BOURAIMA Bouzouwe épouse ADOM, profession: Comptable et Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à TOGBLE KOPE, connu sous le nom de KPEDEVI KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route TOGBLEKOPE AGOSSITO de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPEDEVI KODJO PAUL.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110664-GL déposée le 06-02-2023, M. KODJO Koffi Essimexo, profession: Comptable, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 16ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété HADETA AGBODJISHI LIDJIA, au Sud par la propriété GREGOIR et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110665-GL déposée le 06-02-2023, M. SOUSSOUKPO Yawo, profession: Agent de crédit, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAKPE MESSANH et TENGUE KOAMI GASPART et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110666-GL déposée le 06-02-2023, M. ZIGAN Atsou, profession: Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 71ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété XENYO et à l'Ouest par la propriété AGOSSOU GOZO EDOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110667-GL déposée le 06-02-2023, Mme. ANATE Massalou épouse BATCHASSI, profession: Ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 83ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de KPEDEVIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété HOUMEY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110668-GL déposée le 06-02-2023, M. BALOUKI Aklessou, profession: Religieux, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 58ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de KPEDEVIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété HOUMEY, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110669-GL déposée le 06-02-2023, M. OURO-BODE Moubarak, profession: Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 37ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TASSOU et AKLAH et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110670-GL déposée le 06-02-2023, Mme. EKLU Ayawavi Kafui, profession: Agent de banque, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à DEMAKPOE, connu sous le nom de FIOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 340, à l'Est par le lot n° 338 et à l'Ouest par le lot n° 341B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110671-GL déposée le 06-02-2023, M. OLLE K. Mawulikplimi, profession: Transitaire, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 56ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBALENYO, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110672-GL déposée le 06-02-2023, M. TCHA-GNAOU Mouftahou, profession: Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de FIDOKPUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DOVON et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110673-GL déposée le 06-02-2023, M. AKANGA Atsa, profession: Déclarant en douanes, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à TSIKPLONOUKONDZI, connu sous le nom de TSIKPLONOUKONDZI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété MLAGANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110674-GL déposée le 06-02-2023, M. AKODA Egblo masse Komivi David, profession: Administrateur civil, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SEWOVON et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110675-GL déposée le 06-02-2023, M. TOFIA Elom Hermann, profession: Elève, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 191, au Sud par le lot n° 193A, à l'Est par une rue de 28 et à l'Ouest par le lot n° 192.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110676-GL déposée le 06-02-2023, Mme. ATTIOGBE Ami Eyram épouse TOFIA, profession: Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEFIANOU et à l'Est par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110677-GL déposée le 06-02-2023, M. TOFIA Kokou, profession: Gestionnaire comptable, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEFIANOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110678-GL déposée le 06-02-2023, M. GNONESSO Yawo Dodzi, profession: Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEFIANOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110679-GL déposée le 06-02-2023, M. ADJETEY-BAHUN Adjé Francis Nestor, profession: Ingénieur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 45ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue, au Sud par le lot n° 647, à l'Est par le lot n° 639B et à l'Ouest par le lot n° 637.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110680-GL déposée le 06-02-2023, Mme. DOUGA Adjo, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPOWOE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110681-GL déposée le 06-02-2023, Mme. DOUGA Adjo, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 11ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété TANDOUNA BENSAGA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110682-GL déposée le 06-02-2023, Mme. DOUGA Adjo, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 09ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de SAKPLETO KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AFANTOME SAKPLETO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110683-GL déposée le 06-02-2023, M. DOVOR Komlan, profession: Gérant de société, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à LOME BE, connu sous le nom de HEDZE KPOTA, préfecture du Golfe et borné au Nord par un lot non numéroté, au Sud par la voie ferrée LOME ANEHO, à l'Est par le lot n° 26 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110684-GL déposée le 06-02-2023, Mme. DOVOR Justine Afiwa, profession: Coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE GAKPOTO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 79ca, situé à LOME BE KPOTA, connu sous le nom de BE KPOTA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 11, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 13bis et à l'Ouest par le lot n° 12.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110685-GL déposée le 06-02-2023, M. DOVOR Komlan, profession: Gérant de société, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété HONKOU KAYI, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété NOAMESSI ASSION et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110686-GL déposée le 06-02-2023, M. DOVOR Mathieu N. Kafui, profession: Sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN SOTED, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 40ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AFIDENYIGBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKAKPO et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110687-GL déposée le 06-02-2023, M. BALLEBAKO Djetega B. R, profession: Médecin, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110688-GL déposée le 06-02-2023, M. ANENOU Ayikoue Martin, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110689-GL déposée le 06-02-2023, M. DANDO Komlan Mawuena, profession: Agent de douane, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 58ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ETSINYO KOMLAN et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110690-GL déposée le 06-02-2023, M. KOUÉVI Teko Ameto, profession: Agent de voyage, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA-AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 1011, à l'Est par le lot n° 1012 et à l'Ouest par le lot n° 1008.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110691-GL déposée le 06-02-2023, Mme. BADJI O. Amina Caroline, profession: Administrateur des assurances, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN TRESOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de HOUNTIGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 29, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 37B et à l'Ouest par le lot n° 38.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110692-GL déposée le 06-02-2023, Mme. HONKOU Antoinette Ablavi, profession: Ménagère, demeurant à AGBODRAFO et domiciliée à AGBODRAFO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 43ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODANKOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVOUDJIGBE et à l'Est par les propriétés AVOUDJIGBE et LACLE DJIDJOGBE SEWA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110693-GL déposée le 06-02-2023, M. ALI Essoh, profession: Sociologue, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBENYEDJI et au Sud par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110694-GL déposée le 06-02-2023, M. TCHADJEI Teitere, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 91ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 2034A, au Sud par le lot n° 2037B, à l'Est par une rue non dénommée de 50m et à l'Ouest par les lots n° 2035 et 2036.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110695-GL déposée le 06-02-2023, M. KOUDHO Ayaovi Morgan, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à AGBODRAFO SEWATSRIOPE, connu sous le nom de TONDJIGBLE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADAMAH et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110696-GL déposée le 06-02-2023, Mme. BOKO Tchotcho, profession: Coiffeuse, demeurant à ANEHO et domiciliée à GLIDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de ZALIVE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la famille TOUVOR, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110697-GL déposée le 06-02-2023, M. SAGUINTAAH B. Djagnimba S, profession: Officier des FAT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de ATOTIDEKA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 50m, au Sud par la collectivité HOUNSIAGAMA, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110698-GL déposée le 06-02-2023, M. SAH Tossou K. Pascal, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 05ca, situé à AGBODRAFO GOUMOUKOPE, connu sous le nom de KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par un passage de 08m, à l'Est par une rue de 16m et la propriété KINI ETSRI JEAN SEBASTIEN et à l'Ouest par la collectivité KOUSSADE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110699-GL déposée le 06-02-2023, M. DEBOUTO Folicoué Pierre, profession: Enseignant volontaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 70a 05ca, situé à ANEHO GLIDJI, connu sous le nom de ATCHANVE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété des héritiers ELAVAGNO, au Sud par les collectivités DA SILVEIRA et FOLLY AGBOSSOU, à l'Est par la propriété des héritiers FOLLY-BEBE DEDE MAMI et à l'Ouest par la propriété des héritiers FOLLY AGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110700-GL déposée le 06-02-2023, Mme. POTISON Lily Ayélé, profession: Professeur de lycée, demeurant à LOME et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 73ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de BALISSIME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ASSAWA, au Sud par un espace non dénommé et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110701-GL déposée le 06-02-2023, Mme. KONLANI Mibil Manglewoe, profession: employée, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca 27, situé à SANGUERA, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété FOLIKOUE FOLI EKPE, à l'Est par une placette et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110702-GL déposée le 06-02-2023, M. EZIOFOR Efeanyi, profession: Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 18ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par la voie de contournement de 50m, au Sud par le lot n° 132, à l'Est par le lot n° 131 et à l'Ouest par le lot n° 133B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110703-GL déposée le 06-02-2023, Mme. ZIDDAH Hélène Elie, profession: Employée de commerce, demeurant à LOME et domiciliée à CITE OUA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 265, à l'Est par le lot n° 264B et à l'Ouest par le lot n° 262.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110704-GL déposée le 06-02-2023, Mme. ZIDDAH Hélène Elie, profession: Employée de commerce, demeurant à LOME et domiciliée à CITE OUA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 72ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOSSOUGAH DEMESSI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110705-GL déposée le 06-02-2023, M. BEBEFE Kosi Nyuiemedi, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 85ca, situé à APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIGLO AGBETIAFAN et à l'Est par un passage de 08m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110706-GL déposée le 06-02-2023, Mme. COINZI Kouméalou épouse TCHALA, profession: revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 48ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIADEVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110707-GL déposée le 06-02-2023, Mme. KUDZI Yawa Essenam, demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de WATAKLASSOUKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 845, au Sud par le lot n° 847, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 846A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110708-GL déposée le 07-02-2023, M. OURO-SAMA Abdoul-Azize, profession: Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CACAVELI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1094, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par le lot n° 1096 et 1097C, et à l'Ouest par le lot n° 1097A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110709-GL déposée le 07-02-2023, M. YAMMA Niampo, profession: soudeur, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TOGLO et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110710-GL déposée le 07-02-2023, M. ABALO Meweyem, profession: Officier de police, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110711-GL déposée le 07-02-2023, M. APETI Sodjehoun, profession: Médecin, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par le lot n° 387A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110712-GL déposée le 07-02-2023, M. GBINDOUNASSIAKOLEY Adjeté, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOTA DJIFA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à ANEHO TOGOKOME, connu sous le nom de ZOWLAKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGELEE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110713-GL déposée le 07-02-2023, M. et Mme KOUÉVI Kuessan et AZIAKU Abra épouse KOUÉVI, profession: Commerçant et Caissière, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 29ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MASSEME et à l'Ouest par une rue non dénommée.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110714-GL déposée le 07-02-2023, Mme. SETOR Adjowa, profession: Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 51ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJIMA DJIGBODI et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110715-GL déposée le 07-02-2023, M. TETE SOSSOU Foli, profession: Mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 69ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété AHIAKE ADJOA et à l'Ouest par les propriétés AHIAEKE KOMLAN et AHIAEKE AYAO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110716-GL déposée le 07-02-2023, Mme. AMETEPE Enyonam Afiwa, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 50, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 51B et à l'Ouest par le lot n° 49.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110717-GL déposée le 07-02-2023, Mme. LARE-LANTONE Edvige Matienloa, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 61ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATSOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110718-GL déposée le 07-02-2023, M. ATETIH Koffi De-N'dja, profession: Mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 78ca, situé à LOME TOKOIN HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 344, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par le lot n° 343B et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110719-GL déposée le 07-02-2023, Mme. ADIOKO Essi, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 24ca, situé à LOME KPOGAN, connu sous le nom de YOVOKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPOTOGBE, au Sud par une passage de 02m et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110720-GL déposée le 07-02-2023, Mme. AMETEPE Leonora Ama, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATIDJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMAGLO KOAMI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110721-GL déposée le 07-02-2023, M. KEGOU Kwami, profession: Comptable, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 41ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de YEWEFÉ, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZUTU et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110722-GL déposée le 07-02-2023, M. et Mme AKOUMEY-DOUSSEY Komi Mattathia et AGOSSA Ami Edem épouse AKOUMEY-DOUSSEY, profession: Informaticien et Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliés à KODJOVIKOPÉ, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME TOKOIN ABOVEY, connu sous le nom de ABOVEY, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 9, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 8 et à l'Ouest par le lot n° 12.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110723-GL déposée le 07-02-2023, Mme. ALIDJINOY Kayi, profession: ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ADETIKOPÉ, connu sous le nom de SEGNAWOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEZO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110724-GL déposée le 07-02-2023, M. ATOUM Koffi, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 29ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ATSANVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 472, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 475 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110725-GL déposée le 07-02-2023, M. NOUMATEKPO Komlan, profession: revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BE APEYEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 79ca, situé à LOME TOKOIN HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 35, à l'Est par un passage de 06m et à l'Ouest par le lot n° 49.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110726-GL déposée le 07-02-2023, M. TCHEKPI Essowè Larba, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HOLO-AVLA et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110727-GL déposée le 07-02-2023, Mme. KELEOU Menguizanie, profession: Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MONKLI et YELOU et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110728-GL déposée le 07-02-2023, M. AZIABLE Mawuli Kokou, profession: Pilote, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AHO KOFFI, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété HOMAWO KOMI et à l'Ouest par la propriété des héritiers KPODO KODOWU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110729-GL déposée le 07-02-2023, M. SODATONOU Koami Rico, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EDOUARD MENSAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110730-GL déposée le 07-02-2023, M. LOKOSSOU Kodjovi Roger, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à DJIFA KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 31ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de KPOTA DENOVOUIME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 779B, au Sud par une rue non dénommée de 12m et à l'Est par la rue NANDIK de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110731-GL déposée le 07-02-2023, M. AFFIKOU Agbegnigan, profession: Architecte urbaniste, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AGOE VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZEVI, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110732-GL déposée le 07-02-2023, M. NOUKPETOR Komi Dodzi, profession: Menuisier aluminium, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 73ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOGBLEAMENOU DAKOALOR et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110733-GL déposée le 07-02-2023, Mme. AYITE Mathilde épouse DELVAUX, profession: Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 54ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AFIDEGNIGBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AFANTSAO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110734-GL déposée le 07-02-2023, M. LAMBONI Dado, profession: soudeur ferrailleur, demeurant à AGOE et domicilié à AHONKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 91ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété PRINCE AGBODJAN LABITE ALEXANDRE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110735-GL déposée le 07-02-2023, M. MEDEDA Apeleté, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 85ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGBAWOO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110736-GL déposée le 07-02-2023, Mme. KOFFI Adjowa Eugénie, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 94ca, situé à BE-CENTRE, connu sous le nom de KEGUE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1483, au Sud par le lot n° 1481, à l'Est par le lot n° 1495 et à l'Ouest par le boulevard JEAN PAUL II de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu KOFFI AFFAGNON Sylvestre et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110737-GL déposée le 07-02-2023, Mme. GBEASSOR A. Emmanuelle épouse MALOU, profession: comptable, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 51ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIMADO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110738-GL déposée le 07-02-2023, M. WILSON Séwa S. Flibo, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété MESSANGAN et à l'Est par la propriété BARTHELEMY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110739-GL déposée le 07-02-2023, M. ATTIWOGBE Afidegnon, profession: Ingénieur mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à DJAVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à ADETIKOPÉ, connu sous le nom de SANVI KPOTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DABLA-ZANKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110740-GL déposée le 07-02-2023, M. AWONGA Alakyem, profession: Pharmacien, demeurant à LOME ADIDOGOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité VOSSAH DALLY et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110741-GL déposée le 07-02-2023, M. KPETO Koffi, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 53ca, situé à AFLAO SAGBADO ADIDOGOME, connu sous le nom de GBLINKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJAKA et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110742-GL déposée le 07-02-2023, M. LIZA Esso-Esoou, profession: Cuisinier, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 09ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KODJI GATOR KODJO et au Sud par la voie ferrée LOME TABLIGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110743-GL déposée le 07-02-2023, M. ADAGLE Essenam Yaovi, profession: Etudiant, demeurant à NAPLES et domicilié à POLLENA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBAVI, connu sous le nom de FIOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité NUNYAKPEN et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110744-GL déposée le 07-02-2023, M. KANOU Laré Souglimpo, profession: Mécanicien chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à FIRKPUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de FIDOKPUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGOUTO GBENYO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110745-GL déposée le 07-02-2023, M. APETI Kodjo Délali, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à SITO AEROPORT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 95ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la collectivité AKLAH, à l'Est par la propriété AHOLI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110746-GL déposée le 07-02-2023, M. AYANOU Folly, profession: Plombier, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NYAKPO et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110747-GL déposée le 07-02-2023, M. DABOUNGOU Pimpo, profession: Technicien supérieur Radiologie, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOMATOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110748-GL déposée le 07-02-2023, M. AWIZOBA Manzama Esso, profession: Marin, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie de contournement de la CEDEAO de 50m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110749-GL déposée le 07-02-2023, M. DE SOUZA Dodji, profession: Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NYAKPO et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110750-GL déposée le 07-02-2023, Mme. YENTE Atchambo épouse SIGNA, profession: Employée de bureau, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TCHIVAGNON et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110751-GL déposée le 07-02-2023, Mme. SAIBOU FOFANA Aïchatou épouse TCHAKORA, profession: Secrétaire de direction, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIOOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOUGAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110752-GL déposée le 07-02-2023, M. KARABOU Kossi, profession: Revendeur, demeurant à New-York et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 06ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la collectivité AGBO, à l'Est par la collectivité AGOUNYO, au Sud par la propriété ADENYO KOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110753-GL déposée le 07-02-2023, Mme. AMESSINOUE AMELEVI, profession: Assistante Médicale, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 90ca, situé à ATSANVE, connu sous le nom de ATSANVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par le lot N° 655A, à l'Est par le lot N° 653.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110754-GL déposée le 07-02-2023, M. et Mme KONDIAN NUBIMAN et DA SILVEIRA ADJELE WOKEDEJA Epse KONDIAN, profession: Soudeur et Revendeuse, demeurant à LEGBASSITO et domiciliés à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété GOUDZOU KOSSI Paul et à l'Ouest par la route LAGBASSITO AMAMENTA de 30m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110755-GL déposée le 07-02-2023, Mme. TEKPAH A. KOKOGAN, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Adidogomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°28, au Sud par le lot N°27B, à l'Est par le lot N°34, à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110756-GL déposée le 07-02-2023, Mme. TEKPAHA. KOKOGAN, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Ségbé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOKLOU Améwugan, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110757-GL déposée le 07-02-2023, Mme. AMADOU FALILATOU, profession: Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 16ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété ALI, à l'Ouest par une rue en projet de 16m et la propriété HAGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110758-GL déposée le 07-02-2023, Mme. DJOSSOU Ablavi, profession: Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 52ca, situé à Aného, connu sous le nom de Agbodankopé, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBODAN, au Sud par une ruelle de 6m, à l'Est par une ruelle de 8m, .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110759-GL déposée le 07-02-2023, Mme. ATTOH-MENSAH ADJOAVI SICA, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Ségbé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMEVLO, à l'Est par la propriété DJOSSOU, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient ATTOH-MENSAH KOUAKOU ELPIDIO NEILSON et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110760-GL déposée le 07-02-2023, Mme. DAKEY KOSSUA, profession: Infirmière, demeurant à Tsevie et domiciliée à Tsévié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Yokoè, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 11bis, au Sud par le lot N°15, à l'Est par le lot N°14bis, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110761-GL déposée le 07-02-2023, Mme. TCHEOU Senam, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Sanguéra Nanégbé, connu sous le nom de Zossimé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOBOU Koffi .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110762-GL déposée le 07-02-2023, Mme. KUEVI-BEKU Kayi Afi Ino, profession: Sans emploi, demeurant à Tokoin Ouest et domiciliée à Tokoin Ouest, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 07a 75ca, situé à Agouegan, connu sous le nom de Djéta, préfecture des Lacs et borné au Nord par les collectivités AMOUSSOU et KATEGAN, au Sud par la collectivité ALOWANOU, à l'Est par la collectivité SOSSOUVI, à l'Ouest par la collectivité ALOWANOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient Héritiers du Feu AMOUZOUVI Dominique KUEVI-BEKU et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110763-GL déposée le 07-02-2023, M. AHYEE AMAKOE KOMLANVI, profession: Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à GLIDJI ASSOU KOPE, connu sous le nom de Gnikpanou, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété AMOUZOUVI KPONGBE, à l'Ouest par la propriété THON Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110764-GL déposée le 07-02-2023, M. AKO KOKOU E. T. BLAISE, profession: Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des Héritiers WOEDJRO, à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110765-GL déposée le 07-02-2023, Mme. TAGBA Patouani Epse Panaboko, profession: Assistant de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Madjikpéto, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EHE Atisso, à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110766-GL déposée le 07-02-2023, Mme. HOUSSOU DONA PRUDENCE Epse JOHNSON-ANSAH, profession: Secrétaire de Directeur, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Agbavi, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOSSIVI DEKPO, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété AKUESON ADOKOE SEMADO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110767-GL déposée le 07-02-2023, Mme. AGBOSSOUMONDE EDINA ABLAVI, profession: Contrôleur Gestion, demeurant à Lomé et domiciliée à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de Attiégo, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot N°751, à l'Est par le lot N°753, à l'Ouest par le lot N°752B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110768-GL déposée le 07-02-2023, M. NAPO-KOURA TCHONTCHOKO, profession: Inspecteur Central du T., demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 59ca, situé à Bè, connu sous le nom de Attiégo, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°37BisA1, au Sud par le lot 37Bis B, à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par le lot N°37.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110769-GL déposée le 07-02-2023, M. KONAM ADDOH, profession: Travailleur social, demeurant à AGOE et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 40ca, situé à Logopé, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots N°936, 939, au Sud par une rue de 28m, à l'Est par les lots N°941 et 938, à l'Ouest par les lots N°934 et 935.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110770-GL déposée le 08-02-2023, Mme. TOMETY Kanle Armelle, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SEXOVON YAOTSE et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110771-GL déposée le 08-02-2023, M. BORKLOE K. Dzifa Samuel, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à BE CENTRE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 914, au Sud par le lot n° 913A, à l'Est par le lot n° 923 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110772-GL déposée le 08-02-2023, M. MESSANVI Anani B. Solo, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 27, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 30 et à l'Ouest par le lot n° 26.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110773-GL déposée le 08-02-2023, Mme. OPEKOU Akuwavi Anebaki, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 26ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AKOLIPO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110774-GL déposée le 08-02-2023, M. ESSO Ouro-Doni Safiou, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à AFLAO GAKLI TOTSI, connu sous le nom de GBONVE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 921, à l'Est par le lot n° 922 et à l'Ouest par le lot n° 918.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110775-GL déposée le 08-02-2023, Mme. AMETEPE Essa Afi Seyram, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 50, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 53 et à l'Ouest par le lot n° 51A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110776-GL déposée le 08-02-2023, Mme. AMETEPE Essa Afi Seyram, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à DAGUE, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété FESSOU KOKOU, au Sud par la collectivité FESSOU KLOUTSATSIN, à l'Est par un passage de 08m et à l'Ouest par la collectivité ZANGLY DOSSEH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110777-GL déposée le 08-02-2023, M. TSEKPO Kwami Mawulawoe, profession: Diplomate, demeurant à LOME et domicilié à WESSOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie ferrée LOME KPALIME, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZAKA ADJOGBLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110778-GL déposée le 08-02-2023, M. ASARE-KOKOU Etsè Fiagbo, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DABLA AZIAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110779-GL déposée le 08-02-2023, Mme. ADJEYI Yawa Djifa épouse TAKPA, profession: Ménagère, demeurant à CANADA et domiciliée à CANADA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZRAKA et à l'Est par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110780-GL déposée le 08-02-2023, M. SABLA Yao Evenyo, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 26ca, situé à LOME AFLAO WOGOME, connu sous le nom de DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NOMENYO FERDINAND, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la propriété AKAMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110781-GL déposée le 08-02-2023, M. AGOKPA NUAKE Komi Vinyo, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par un lot non numéroté, au Sud par le lot n° 1692, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par les lots n° 1690, 1687 et 1686B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110782-GL déposée le 08-02-2023, M. AMEGAN Dovi, profession: Adjudant-chef de police, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HOMAWOO, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par la propriété DANSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110783-GL déposée le 08-02-2023, M. LOKO Kossivi Apéléte, profession: Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à AHANOUKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à AFLAO SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADZAKPA et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110784-GL déposée le 08-02-2023, Mme. BOTCHOLI Akizou, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 58ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de PLANTATION, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1267, au Sud par le lot n° 1263, à l'Est par le lot n° 1266 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110785-GL déposée le 08-02-2023, Mme. BOTCHOLI Akizou, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à AFLAO TOTSIGAN, connu sous le nom de TOTSIGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 645, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 648 et à l'Ouest par le lot n° 646A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110786-GL déposée le 08-02-2023, M. SIABI Komlavi, profession: Juriste, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 71ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété D'ALMEIDA ADAKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110787-GL déposée le 08-02-2023, M. ASARE-KOKOU Etsè Fiagbo, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca, situé à LOME AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de DEKPOR, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATANDJI AKAMA MISSADJI et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110788-GL déposée le 08-02-2023, M. SEMA Essognima, profession: Déclarant en douanes, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 742, à l'Est par le lot n° 741 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110789-GL déposée le 08-02-2023, M. SEMA Essognima, profession: Déclarant en douanes, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 743 et à l'Ouest par le lot n° 740.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110790-GL déposée le 08-02-2023, Mme. AYASSOU Ayawavi M. Adina, profession: Sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à N'KAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DOGLOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ATTIKPOGLO YAWO MAWOUTOWOU, au Sud et à l'Est par la propriété AMEGNIGNON AYELE et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110791-GL déposée le 08-02-2023, M. SIVOMEY Vioto Kpelagbe, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AMOUTIEVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 68ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME WOUGOME, connu sous le nom de DEGANME, préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 05m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFANCHI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110792-GL déposée le 08-02-2023, M. NIMON Mana, profession: Agent de douane, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DALIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 42, au Sud par le lot n° 40, à l'Est par le lot n° 38 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110793-GL déposée le 08-02-2023, Mme. YEME Ahouegbalo épouse ADIGO, profession: Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN HOPITAL, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 42ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 131, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 130B et à l'Ouest par le lot n° 128.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110794-GL déposée le 08-02-2023, M. AGBEKO Koffigan, profession: Architecte, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à DEVEGO, connu sous le nom de BENOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOZO AGBEDJIDJI K et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110795-GL déposée le 08-02-2023, Mme. TETEREWOU Hawa, profession: Ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à TOGBLEKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à BOKPOKOR, connu sous le nom de BOKPOKOR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité YELOU.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à AKPO Fadil et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110796-GL déposée le 08-02-2023, M. ADAH Kodzo Dzuveame M, profession: Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de KLEGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBOZO SHINYO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110797-GL déposée le 08-02-2023, M. MATAKA Pawikipate, profession: Ingénieur génie civil, demeurant à AGOE et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 81ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSIMADJI EKLU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110798-GL déposée le 08-02-2023, M. BALLO Théodore, profession: Revendeur, demeurant à EST-MONO et domicilié à ELAVAGNON, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOSSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ASSIGNON SOWADAN, au Sud par la route SANGUERA AGOE NYIVE de 30m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110799-GL déposée le 08-02-2023, Mme. BANGANA Talatou épouse DJATOZ, profession: Assistante médicale, demeurant à LOME et domiciliée à ATTTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DUTE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110800-GL déposée le 08-02-2023, Mme. DOVU Yawa Enyonam, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-KLEGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPONSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110801-GL déposée le 08-02-2023, Mme. DOVU Yawa Enyonam, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO KLEGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPONSOU et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110802-GL déposée le 08-02-2023, Mme. DOVU Yawa Enyonam, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 408A, au Sud par le lot n° 410, à l'Est par les lots n° 409 et 411 et à l'Ouest une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110803-GL déposée le 08-02-2023, Mme. DOVU Yawa Enyonam, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot non numéroté, au Sud par le lot n° 408B et 410A, à l'Est par le lot n° 409 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110804-GL déposée le 08-02-2023, Mme. AMAVI Afi, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADJAFI KODJOVI HETSU, à l'Est par la propriété KOUWOADA KODZO ROGER et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110805-GL déposée le 08-02-2023, M. ADJOGBIDI Kodzo, profession: Soudeur ferrailleur, demeurant à AGOE et domicilié à HUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADIPE TOGBE et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110806-GL déposée le 08-02-2023, M. LAWSON Tevi Yombame, profession: Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJIDO KOMLAN et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110807-GL déposée le 08-02-2023, M. GAYI Kwami Sessi, profession: Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à KANYIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPESSI, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 833, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 835D et à l'Ouest par les lots n° 835A et 835B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110808-GL déposée le 08-02-2023, Mme. OUEDRAOGO Marie Josiane Esther, profession: Elève, demeurant à LOME et domiciliée à KODJOVIKOPÉ, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité ADABLA-AKABA-AHIABA AGBONAGLIN, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m et à l'Est par un espace non dénommé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110809-GL déposée le 08-02-2023, M. ALASSANE Moudassirou, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 493B, au Sud par le lot n° 491A, à l'Est par les lots n° 492A et 493B et à l'Ouest par une rue de 12m;

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110810-GL déposée le 08-02-2023, M. KOUBEVI Komlan, profession: Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 94ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 110B et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110811-GL déposée le 08-02-2023, Mme. ESSO Amissetou, profession: Retraitée, demeurant à SOKODE et domiciliée à KOULOUNDE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à AFLAO TOTSIVI, connu sous le nom de TOTSIVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par les lots n° 1575 et 1580, à l'Est par le lot n° 1584A et à l'Ouest par le lot n° 1583.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110812-GL déposée le 08-02-2023, M. TALAKI Medissa, profession: Assistant de gestion, demeurant à LOME TOKOIN FOREVER et domicilié à TOKOIN FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 58ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 197, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 199 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110813-GL déposée le 08-02-2023, M. AYENA Folly, profession: Gestionnaire comptable, demeurant à LOME et domicilié à KANGNIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ANEHO ANFOIN, connu sous le nom de KOLIAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMEMASSOVO MANAVI, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par la propriété KANKOE MESSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110814-GL déposée le 08-02-2023, M. AMEGNAGLO Kokouvi Apeleté, profession: Technicien supérieur en communication, demeurant à AGOE et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 49, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 50B et à l'Ouest par le lot n° 47.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110815-GL déposée le 08-02-2023, M. AMEGNAGLO Komi Sena, profession: Agent de douanes, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOGAN MESSAN et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110816-GL déposée le 08-02-2023, M. LAWSON AKUETEGAN Latedjen T. Situ, profession: Cadre de banque, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 31ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété GUEGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110817-GL déposée le 08-02-2023, M. AYENA Folly, profession: Gestionnaire comptable, demeurant à LOME et domicilié à KANGNIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 90ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété WAKLATSI D. AYAO, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété TSIKPO ADONVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110818-GL déposée le 08-02-2023, M. DADJA POUWI Sanda, profession: Opérateur économique, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 32ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIANGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110819-GL déposée le 08-02-2023, M. IBRAHIM Idrissa Moubarak, profession: Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à AGOE, connu sous le nom de ZONGO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Est par la collectivité AMEGANTSE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110820-GL déposée le 08-02-2023, M. ADJEI Afo Idissa, profession: Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à DANGBESSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATAGBA et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110821-GL déposée le 08-02-2023, M. JOHNSON Assiba, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADOBOUKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 51ca, situé à ADETIKOPE DAVIE DEVIME, connu sous le nom de KEYIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété DOE BRUCE, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110822-GL déposée le 08-02-2023, M. BOCCOVI Komi Richard, profession: Technicien génie électrique, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TENGUE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110823-GL déposée le 08-02-2023, Mme. BRYM Atchake, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BE DE SOUZA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété de la famille LAWSON PLACCA, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110824-GL déposée le 08-02-2023, Mme. DZOKPO Amè Brigitte, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 6, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 5B et à l'Ouest par le lot n° 3.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110825-GL déposée le 08-02-2023, M. AZIAHA Kofi Atade, profession: Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 56ca, situé à AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 840bisB, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par les lots n° 840bisB et 839bisA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110826-GL déposée le 08-02-2023, Mme. TCHABOU Préya P, profession: Assistante de direction, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité HODOR DOFENYO, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par la propriété ABALO AKOUAVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110827-GL déposée le 08-02-2023, Mme. TCHABOU Préya P, profession: Assistante de direction, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGBODEKA-KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route ADETIKOPE AVETA de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOREKA KOKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110828-GL déposée le 08-02-2023, M. TAGBA Pia-Abalo Mahezi, profession: Ingénieur génie civil, demeurant à AGOE et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA VAKPOSSITO, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété APLA KOMLA, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110829-GL déposée le 08-02-2023, M. TAGBA Pia-Abalo Mahezi, profession: Ingénieur génie civil, demeurant à AGOE et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété APLA KOMLA, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110830-GL déposée le 08-02-2023, M. AGBODJAN-PRINCE Séwa Dagbé A, profession: Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca, situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 908, au Sud par le lot n° 906, à l'Est par le lot n° 918 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110831-GL déposée le 09-02-2023, M. et Mme BOCONVI Kodjo et BOCONVI Laure Amavi, profession: Revendeur et sans profession, demeurant à LOME et domiciliés à KPOGAN, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à KPOGAN YOVO KOPE, connu sous le nom de YOVO KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LAMBOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110832-GL déposée le 09-02-2023, M. BOCONVI Kodjo, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à KPOGAN, connu sous le nom de AGBETSIKO, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 50m, au Sud et à l'Est par la propriété KITEGUI et à l'Ouest par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110833-GL déposée le 09-02-2023, M. AYEYEH Afelike Yao, profession: Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par un passage de 06m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFEZOUKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110834-GL déposée le 09-02-2023, M. NAMBIEMA Nassoma, profession: Coursier, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADOGLOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SANVI DE TOVE et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110835-GL déposée le 09-02-2023, Mme. MENSAH Akoua Massa, profession: Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 99ca, situé à FIDOKPOE DIKAME, connu sous le nom de SIVEDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété HOLO-APEKE ADANVLISSE KOMI VI, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110836-GL déposée le 09-02-2023, M. FOLLY Ekué Messan, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 140, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par la propriété GBONFOU ABOBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110837-GL déposée le 09-02-2023, Mme. SCHILADIN Sogboli «épouse ADJIWANOU», profession: Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 62a 42ca, situé à SAGBADO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité AVOUSSOU, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110838-GL déposée le 09-02-2023, M. et Mme BODJONA Bassai Hezouwe et MOUZOU Mondowé épouse BODJONA, profession: Ingénieur génie civil et employée de banque, demeurant à AGOE et domiciliés à ZONGO, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSINYO EKLOU A.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110839-GL déposée le 09-02-2023, M. DE SOUZA Yawovi Elanyo, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 81ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CAMP FIR NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 215, au Sud par les lots n° 218 et 219, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 216.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110840-GL déposée le 09-02-2023, Mme. TALIPAK Linyabe, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ETSI et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110841-GL déposée le 09-02-2023, M. KOFFI Ayao Mawuegnigan, profession: Comptable gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 78ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de VOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOMAGNA ASSIMADZI, au Sud par la propriété AGBEMAVOR ADJOVI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110842-GL déposée le 09-02-2023, Mme. ABALO Tchotcho, profession: Technicienne supérieure, demeurant à LOME et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété EDOH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110843-GL déposée le 09-02-2023, Mme. AYITE Ayele Djina épouse ZANUTEY, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domicilié à HEDDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPOGAN AGBETIKO, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALIPUI MIDOAFANKPO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110844-GL déposée le 09-02-2023, M. AYEVA Issofa, profession: Mécanicien généraliste, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AKLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité BOSSOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110845-GL déposée le 09-02-2023, Mme. PALIDJEYI Ama, profession: Secrétaire d'administration, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 66ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAYISSAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110846-GL déposée le 09-02-2023, Mme. DEGUE Melevi Delali, profession: Présidente d'association, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 46ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 08m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOH KODJO PIERRE.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux FILLES DE LA CHARITE CANOSSIEENNE AU TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110847-GL déposée le 09-02-2023, M. AMEGAVI Koffi, profession: Déclarant en douanes, demeurant à CINKASSE et domicilié à GBATIMANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété BAGUIDI, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété HOUBONO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110848-GL déposée le 09-02-2023, M. AMEGAVI Koffi, profession: Déclarant en douanes, demeurant à CINKASSE et domicilié à GBATIMANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ASSINO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110849-GL déposée le 09-02-2023, Mme. NASSAMPERE Laboyissoa, profession: Comptable gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de BOKPOKOR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZEMEKEY KODJOVI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110850-GL déposée le 09-02-2023, M. KPAKOTE Ata Paulin, profession: Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA KLEME, connu sous le nom de GAKPODJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTILA et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110851-GL déposée le 09-02-2023, M. DAVI Komi Jean, profession: Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité WEMENE et à l'Ouest par le boulevard de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110852-GL déposée le 09-02-2023, Mme. TOKE Adjoua, profession: Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier et d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 02ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AKPLOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AYITE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m. PARCELLE B: au Nord et au Sud par la propriété AYITE, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la collectivité ADJANOUKPI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110853-GL déposée le 09-02-2023, Mme. BANABOKO Hodalou épouse TALLE, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 94ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud par la route MISSION TOVE AGOE NYIVE de 70m, à l'Est par le lot n° 916 et à l'Ouest par le lot n° 918.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110854-GL déposée le 09-02-2023, M. BOKOVI Koffi Djodji, profession: Prêtre, demeurant à KPALIME et domicilié à LOM NAVA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO AVOEME, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MASSEME et KUSUGBO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110855-GL déposée le 09-02-2023, M. SIKA Koffi Biova, profession: Employé, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de BARIBAKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MIDODI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110856-GL déposée le 09-02-2023, M. KOISSI Kokou Mawugnon, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à GBODJOME DAGUE, connu sous le nom de NUTIFAFA KOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VOSSAH-AKAKPOVI, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110857-GL déposée le 09-02-2023, M. AFANDOLO Koffi, profession: Sociologue, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 59ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 1942B, au Sud par une rue non dénommée de 10m et à l'Est par le lot n° 1941.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110858-GL déposée le 09-02-2023, Mme. SOUMANI Roukayatou, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 77ca, situé à SANGUERA WUGOME, connu sous le nom de DZIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité ATILA, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKAMA ATANDJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110859-GL déposée le 09-02-2023, M. GBLOMATSI Kodjo Edoh, profession: Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 73ca, situé à LOME AFLAO AKATO-VIEPE, connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité KABLI, au Sud par la collectivité KEWU, à l'Est par la collectivité DONKU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110860-GL déposée le 09-02-2023, Mme. GUENOU Affi Marguerite, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AVENOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de AVEYIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPODO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110861-GL déposée le 09-02-2023, Mme. BILABINA Piyalo Abiré, profession: , demeurant à LOME et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADANHODOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110862-GL déposée le 09-02-2023, M. LOCOH Yaovi, profession: Employé, demeurant à LOME et domicilié à HANOUKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à ANEHO AGBODANKOPE, connu sous le nom de AGBODANKOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété FIAWOO MAWULI, au Sud par la propriété AGBODAN TETEV, à l'Est par la propriété DJOSSOU MARIUS et à l'Ouest par la route d'AGBODANKOPE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110863-GL déposée le 09-02-2023, M. AFANSOUNOUDJI Yao Seyram, profession: Déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 22ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOGNON et à l'Est par la propriété ADESSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110864-GL déposée le 09-02-2023, M. SIKAKoffi Biova, profession: Employé, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 10ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 27A, au Sud par le lot n° 28 et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110865-GL déposée le 09-02-2023, M. SENOUKLOHOUNAmévi, profession: Cuisinier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de YEWEP, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété APEVIENYEKOU, au Sud et à l'Est par la propriété GATSI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110866-GL déposée le 09-02-2023, M. KPATRA Hadène, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ATIOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO DANLIKO, connu sous le nom de AMOUKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NYAMAKOU KOSSI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110867-GL déposée le 09-02-2023, M. AKAKPO Mayi Kouakouassi, profession: Zootechnicien, demeurant à ANEHO et domicilié à ANEHO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca, situé à TOGO-KOME, connu sous le nom de MONTO, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété GBIKPI PATRICK, au Sud par la route nationale n° 2, à l'Est par la propriété LAWSON FOGAN et à l'Ouest par la propriété KINI AYAYI ENOULAGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110868-GL déposée le 09-02-2023, M. MIDAGBODJI Koami Mawuko, profession: Docteur en sciences économiques, demeurant à LOME et domicilié à BE ARIGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 18ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ATTIOGBE, au Sud par la propriété KOUGBANWOU et un espace non dénommé, à l'Est par la propriété KOSSI-GAH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110869-GL déposée le 09-02-2023, M. AKAKPO Kouassi, profession: Directeur financier, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 48ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité KAFUI, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPENYIGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110870-GL déposée le 09-02-2023, M. ODJO Claude Michel Y, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 70ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AYEDJI KOSSI, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110871-GL déposée le 09-02-2023, Mme. AKOSSOU Rebecca Ahouefa épouse TOGDJALE, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SEGBE ZANVI, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAMADJI AKOETE et à l'Ouest une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110872-GL déposée le 09-02-2023, M. TCHABLY Miyapo, profession: Pasteur, demeurant à KPEME et domicilié à KPEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 34ca, situé à KPEME, connu sous le nom de KPEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AYAYI-BE, au Sud par la voie ferrée HAHOTOE KPEME, à l'Est par la propriété ADOYI AKUE et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'église MINISTERE DE CHRIST : LE BON PATURAGE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110873-GL déposée le 09-02-2023, M. AHIALEGBEDZI Koffivi, profession: Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de KPALA-DZIGBE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAMON et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110874-GL déposée le 09-02-2023, M. ALBARKA Moubark, profession: Employé de commerce, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 45ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par le lot n° 435, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 443.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110875-GL déposée le 09-02-2023, M. SAKPA Komi, profession: Topographe, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 12a 36ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AMLAKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADETOUT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110876-GL déposée le 09-02-2023, Mmes SOTONDJI Akouvi et SOTONDJI Yaovi, profession: Professeur de CEG et couturière, demeurant à LOME et domiciliées à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 89ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 313bis, au Sud par le lot n° 314bis, à l'Est par les lots n° 313bis et 314bis et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110877-GL déposée le 09-02-2023, M. AMADOU Seydik, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ATIGANGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AGBODAN KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TORSOO DATTEH KODJO, DOGBE KOKOU et ADJONOU EKEH KOKOU A et au Sud par une rue.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110878-GL déposée le 09-02-2023, M. ABRANGAOU Djabarou, profession: Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 22234A, à l'Est par le lot n° 2237 et à l'Ouest par les lots n° 2233A et 2234A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110879-GL déposée le 09-02-2023, Mme. BAKPESSI Médédé Monique, profession: Coiffeuse, demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DANLIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAKONOU KOFFI KPETO et à l'Est par une rue non dénommée de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110880-GL déposée le 09-02-2023, M. AZOUMAH Komi Deladem, profession: Médecin pédiatre, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 59ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 2098bis et 2099bis, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110881-GL déposée le 09-02-2023, M. BLILA Tikwindé, profession: Retraité, demeurant à AGOE et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 17ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOMEDJOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété ABALO KILI et à l'Ouest par la propriété GBANDI SEYDOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110882-GL déposée le 09-02-2023, Ms. AWUMEY NUKPE Djighodi Mawussé et KOUZAO Yaovi Sélom, profession: Employés de société, demeurant à LOME et FRANCE et domiciliés à LOME et FRANCE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO RAIL, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété EZIN, au Sud par la propriété KOUZAO KOFFI et à l'Ouest par une rue de 20m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110883-GL déposée le 09-02-2023, M. AKONA Patawong, profession: Retraité, demeurant à ATAKPAME et domicilié à SADA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de APENYIGBUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 607, au Sud par le lot n° 608B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 610.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110884-GL déposée le 10-02-2023, M. FARAM Komlan, profession: Imprimeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LEGBA YAOVI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110885-GL déposée le 10-02-2023, Mme. DOGBEY Délali Ehui épouse LYS, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à LOME AFLAO AMADAHOME, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJAHLIN VIVON et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110886-GL déposée le 10-02-2023, Mme. DOGBEY Essavi Néné Mawuko épouse BOCCOVI, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 01ca, situé à LOME AFLAO AMADAHOME, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJAHLIN VIVON et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110887-GL déposée le 10-02-2023, M. PANIAH Agbéssi Koffi, profession: Sans profession, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca, situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de BE KLIKAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par les lots n° 67 et 68, à l'Est par le lot n° 66B et à l'Ouest par le lot n° 65.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110888-GL déposée le 10-02-2023, M. YAKPEY Comlan Nomadoli, profession: Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété DANGBOVI MISSISSO, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110889-GL déposée le 10-02-2023, M. YAKPEY Comlan Nomadoli, profession: Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVIADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZIGO et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110890-GL déposée le 10-02-2023, Mme. AKAKPO Koko Abra épouse EKPON, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à AFLAO YOKOE, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOSSOU et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110891-GL déposée le 10-02-2023, Mme. EKPON Essi Clémentine, profession: Assistante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 63ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AVATAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 24m, au Sud et à l'Est par le lot n° 4B, et à l'Ouest par le lot n° 1.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110892-GL déposée le 10-02-2023, Mme. EKPON Essi Clémentine, profession: Assistante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à AFLAO YOKOE, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOSSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110893-GL déposée le 10-02-2023, Mme. GUMEDZOE Mawusi épouse MOTTEY, profession: Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN GBONVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 27ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 908A, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 24m chacune et à l'Est par le lot n° 908B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110894-GL déposée le 10-02-2023, Mme. DENKEY Mawuli Aba Elisabeth épouse KPOFON, profession: commerçante, demeurant à FRANCE et domiciliée à PARIS, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFATCHAO MESSAH ATTINA et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110895-GL déposée le 10-02-2023, M. SENOWA Amah Adodo, profession: Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 11ca, situé à AGOE NYIVE MINAMADOU, connu sous le nom de MINAMADOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 23, au Sud par le lot n° 25, à l'Est par une rue non dénommée de 13,87 et à l'Ouest par les lots n° 22 et 21.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110896-GL déposée le 10-02-2023, Mme. AOUDJA Odjeba, profession: Tresseuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ATSANVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 456A, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la route AGOE NYIVE KEGUE de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à NADA-ABI Abdel Aziz et NADA-ABI Nadia et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110897-GL déposée le 10-02-2023, Mme. BARBOZA Lydia Z. Afiavi, profession: Directrice de société, demeurant à AGOE et domiciliée à HOUMBI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à LOME TOKOIN WUITI, connu sous le nom de WUITI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2, au Sud par le lot n° 8, à l'Est par le lot n° 4 et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110898-GL déposée le 10-02-2023, M. et Mme ADAYI Yawovi Djiwonou et N'DODA Ami Mana, profession: Sans emploi et Ménagère, demeurant à LOME et domiciliés à BAGUIDA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 778A-776, au Sud par les lots n° 778C et 779B, à l'Est par le lot n° 779B et à l'Ouest par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110899-GL déposée le 10-02-2023, M. AYENA-DOSSOU Akimoan, profession: Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DJASSEME NOVISSI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété KOUDOUFIO, à l'Est par une rue prolongée de 14m et à l'Ouest par la propriété COMLANVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110900-GL déposée le 10-02-2023, Mme. TCHASSAMA Nandja Gado A, profession: Employée de société, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 24ca, situé à AGOE NYIVE HOUMBI KITIDJAN, connu sous le nom de HOUMBI KITIDJAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 1369bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110901-GL déposée le 10-02-2023, Mme. ADOGLI Akuwa Afafa épouse MORTEY-GLAKA, profession: Accoucheuse auxiliaire, demeurant à LOME et domiciliée à APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété LATEY, au Sud par une rue de 20m et à l'Ouest par la route SEGBE AKATO-VIEPE de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110902-GL déposée le 10-02-2023, Mme. ADOGLI Akuwa Afafa épouse MORTEY-GLAKA, profession: Accoucheuse auxiliaire, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de DZIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAWA, et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110903-GL déposée le 10-02-2023, M. AKOHIN Ahogninou, profession: Revendeur, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME-DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOUZAN K. ADOGLO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110904-GL déposée le 10-02-2023, Mme. AGBOMSON Sefako, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 73ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 165 et 173, au Sud par le lot n° 171bis, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par les lots n° 162 et 163.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110905-GL déposée le 10-02-2023, M. KUEGAH Folly Sesse, profession: Gestionnaire des ressources humaines, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 520A-520B, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110906-GL déposée le 10-02-2023, M. YOVOGAN Yawo, profession: Frigoriste, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 64ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBETIAFAN KOFFI MASSEMEY, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110907-GL déposée le 10-02-2023, Mme. DOUTI Labenandame, profession: Caissière, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOUKPA MESSAN et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110908-GL déposée le 10-02-2023, Mme. OHIN Kouamba Afi épouse STAL, profession: Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 21ca, situé à AGBODRAFO KPOGAN, connu sous le nom de SEDZRO KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété AGBAVITO AFANGBEDJI et la réquisition n° 30294 et à l'Ouest par la propriété AGBAVITO AFANGBEDJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110909-GL déposée le 10-02-2023, M. KOKOU Edoevi Ferdinand, profession: Etudiant, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 28ca, situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de AMEDEKA KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété ADENYO, à l'Est par la propriété ASSI et à l'Ouest par la propriété ADENYO et une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110910-GL déposée le 10-02-2023, M. BATOMA Mouguè, profession: blanchisseur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGNIHEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TENKPA YAO, au Sud par les propriétés GNON MANLEY NIKABOU et TENKPA YAO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110911-GL déposée le 10-02-2023, M. AKOUMANI Agbodo, profession: Missionnaire, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à LOME AMADAHOME, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 243, au Sud par les lots n° 247 et 248, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 245.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110912-GL déposée le 10-02-2023, M. AMANGA Komi, profession: Médecin, demeurant à KARA et domicilié à TOMDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERAAMADENTA, connu sous le nom de ATHIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GOUGOU KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110913-GL déposée le 10-02-2023, M. MENSAH Dodzi-Natsonyanu, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAWOUSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110914-GL déposée le 10-02-2023, M. AMANGA Komi, profession: Médecin, demeurant à KARA et domicilié à TOMDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGOUGNON SODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110915-GL déposée le 10-02-2023, M. KARIM Ayatoulaye, profession: Directeur d'entreprise, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 18ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété KPONFON, au Sud et à l'Est par la propriété AKAKPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110916-GL déposée le 10-02-2023, M. AGBEZOUKE Kwami, profession: revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à AGBODRAFO KPESSI, connu sous le nom de AMINDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUGBAN et à l'Est par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110917-GL déposée le 10-02-2023, M. AGBEZOUKE Kwami, profession: revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 29ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété KOUTODJO HOUNKPATI, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUGBAN AYAO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110918-GL déposée le 10-02-2023, M. MEDEKOH Yaovi, profession: Commercial, demeurant à AKPAKPA et domicilié à AKPAKPA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à BAGUIDA DEVEGO, connu sous le nom de WOLIBO COPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBOLO ADZAKA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110919-GL déposée le 10-02-2023, M. ADJANOH Folly Koffi, profession: Directeur général, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIKOPÉ, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 65ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud par le lot n° 986, à l'Est par le lot n° 983 et à l'Ouest par le lot n° 985.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110920-GL déposée le 10-02-2023, M. KOEVI Komlan, profession: Soudeur à l'arc, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 26ca, situé à VAKPO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud par le lot 123B, à l'Est par le lot n° 124 et à l'Ouest par le lot n° 122.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110921-GL déposée le 10-02-2023, M. KPATCHA Wara Zolim, profession: Ingénieur génie électrique, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 29ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la réquisition 53037, au Sud par la collectivité AKOLIPO, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par la collectivité AKOLIPO et la réquisition 36002.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110922-GL déposée le 10-02-2023, M. ALOU Tchilabalo N, profession: Technicien génie civil, demeurant à AGOE et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 15ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la collectivité AKOLIPO, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la réquisition 51681.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110923-GL déposée le 10-02-2023, Mme. LATEVI Evedo épouse DADJI, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété KPELI, au Sud par la propriété KODJO KOFFI, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété KPELI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110924-GL déposée le 10-02-2023, M. KODJO Koffi, profession: Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété LATEVI épouse DADJI, au Sud par la route AKATO DEME SEGBE de 24m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété KPELI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110925-GL déposée le 10-02-2023, Mme. AKPOVI Akouvi Egnavo, profession: Promotrice, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AKPALOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110926-GL déposée le 10-02-2023, M. TCHASSOU Narifouna, profession: Gendarme, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à LOME AFLAO KLEME YEWEFE, connu sous le nom de YEWEFE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud par la propriété NYAME HUMO, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la collectivité WOWUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 010031-RM déposée le 03-02-2023, M. BISSADU Kossi Dodzi, profession: Ingénieur Agronome, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LABA Koudjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010032-RM déposée le 03-02-2023, M. GATIGLO Kloutsè Kadévi, profession: Staffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Madjigbeto, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AXOVI et à l'Est par une rue 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010033-RM déposée le 03-02-2023, M. WAGUENA Kadamiena, profession: Technicien Supérieur Electrotechnique, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TEYI Koami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010034-RM déposée le 03-02-2023, M. AFOUTOU Homefa Yao, profession: Employé de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 75a 12ca, situé à Kévé Edji, connu sous le nom de Agblekpoè, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité DALI, au Sud par la collectivité ABAYA, à l'Est par la propriété AHIAATROGA et à l'Ouest par le Noman's Land.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010035-RM déposée le 03-02-2023, M. BOKOUN Komlan Gilbert Martin, profession: Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Bamé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBEMOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010036-RM déposée le 03-02-2023, M. AFOUTOU Yaovi Mensah, profession: Opérateur Economique, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Séminaire, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 13ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Bamé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEDANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010037-RM déposée le 03-02-2023, M. GNAOLI Messan, profession: Tapissier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06A 69CA, situé à Kovié Tédou, connu sous le nom de Koèpédo, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété AGBAGLO et celle de DOGBO et à l'Ouest par la propriété DOGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010038-RM déposée le 03-02-2023, Mme. AGBEZO Afia épouse TASSI, profession: Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Sogbossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Biosse, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOKPLOKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010039-RM déposée le 03-02-2023, M. AMEGNATO Arcadus Joseph, profession: Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 99ca, situé à Bolou Wli, connu sous le nom de Gbagble, préfecture de Zio et borné au Nord par la route ZIOWUNU Wli, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 16m, au Nord-Est par une propriété non dénommée et à l'Ouest par la collectivité AHLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010040-RM déposée le 03-02-2023, Mme. GBODJOASSOU Amivi épouse KORIKO, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Assiyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à Davié, connu sous le nom de Daviémondji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par respectivement les lots N°9, 11A et 12 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010041-RM déposée le 03-02-2023, M. KORIKO Ousman, profession: Statisticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Moé Kopé Tota, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AFOLA, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 10 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010042-RM déposée le 03-02-2023, Mme. NALA Assanatou, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Téléssou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Gbedjetsan, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJAKPA Koamivi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010043-RM déposée le 03-02-2023, M. ONIPOH Afouno Kodjovi, profession: Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 63ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJIMADO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010044-RM déposée le 03-02-2023, Mme. AYEWOUDAN Otcha, profession: Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Agoè Assiyé, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbeozetsan, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AYIKE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010045-RM déposée le 03-02-2023, M. TCHITOU Adegbola Razake, profession: Secrétaire Administratif, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Klikamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Sewove, préfecture de Zio et borné au Nord et Sud par la propriété SODO, à l'Est par la propriété BATABA Akizou et à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010046-RM déposée le 03-02-2023, M. et Mme GALLI Kokou Dovené et GALLI Kokoe Amele épouse GALLI, profession: Fonctionnaire et Employée, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 93ca, situé à Tsévié Gbatopé, connu sous le nom de Djogbe, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité AHLOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010047-RM déposée le 03-02-2023, M. AMEH Yaovi Messan, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Vogan Kéta-Hounlokoe, connu sous le nom de Agbalété-Kopé, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété MIHINDJI Agbadessi et à l'Est par la propriété MIHINDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010048-RM déposée le 03-02-2023, M. AMEH Yaovi Messan, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 42ca, situé à Vogan Kéta-Hounlokoe, connu sous le nom de Auberge, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ANANI Dodji, au Sud par la route VOGAN PEDAKONDJI KETA-HOUNLOKOE de 20m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010049-RM déposée le 03-02-2023, M. DAMOUSSOU Anani Komi, profession: Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca, situé à Dalavé Ayeto, connu sous le nom de Adjoguidjikope, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers de Feu AGBODJE ANAGBLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010050-RM déposée le 03-02-2023, M. BAKALI Balakiyem, profession: Soldat, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sèpérépé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOUDZA et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010051-RM déposée le 03-02-2023, M. ABORA Mahoumba, profession: GRH, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Agbekpoe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOGAN et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010052-RM déposée le 03-02-2023, Mme. ADAM Zénabou, profession: Assistante de Gestion, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Towumé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOGLO Kodjo, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010053-RM déposée le 03-02-2023, Mme. NANTCHAMBOTI Ikpindi, profession: Garde-Malade, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 66ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tonyimé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010054-RM déposée le 03-02-2023, M. FADAZ Abbas, profession: non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GBOLOVI, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010055-RM déposée le 03-01-2023, M. KONDO Nikabou Kodjo, profession: Promoteur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 05ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Atse-Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZIATSI et à l'Est par la route nationale N°5 Lomé Kpalilmé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° ~~010056-RM~~ déposée le 03-02-2023, M. DO REGO Anfani, profession: Technicien Supérieur Ophtalmologue, demeurant à Lomé et domicilié à Gbossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 01a 71ca, situé à Gapé-Kpodji, connu sous le nom de Kologan Matékpé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route KOLOGAN KOTSOKPE de 30m, au Sud par la propriété ATSU, à l'Est par la propriété AGBANOUVI Yawovi et à l'Ouest par la collectivité GOGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010057-RM déposée le 03-02-2023, Mme. ADJEH Edem Kokoe, profession: Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Apédokoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SENYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010058-RM déposée le 03-02-2023, Mme. EKLOU Ameyo, profession: Agent de Banque, demeurant à Lomé et domiciliée à Wonyomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de nyigbé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GAMON Koffi Domenyo, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14 et 16m respectivement.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010059-RM déposée le 03-02-2023, M. GBONUGBE Koffi Agbessi, profession: Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 08ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité TOKPO, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010060-RM déposée le 03-02-2023, M. ASSOGBAVI Komlan Fangnon, profession: Cadre de banque, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Seveho, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GODOGBE et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010061-RM déposée le 03-02-2023, M. ATSOU Koe, profession: Employé de Bureau, demeurant à Aklakou et domicilié à Nogblokome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Adidome, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATSI-KASSAPOUPOU & KPONSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010062 déposée le 03-02-2023, M. LOSSAH Kouami Djifa, profession: sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klobatème, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NOUDOUNOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010063-RM déposée le 03-02-2023, M. KERIM Nouhoum, profession: Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 67ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété WAMENO et celle de LAGNO, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété AXOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010064-RM déposée le 03-02-2023, M. FOLLY Kossi, profession: Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Avénou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTIGAH Clément et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010065-RM déposée le 03-02-2023, M. KLOUTSE Kokouvi, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tabligbo, connu sous le nom de Dépôt, préfecture de Yoto et borné au Nord par la propriété MOKLY, au Sud et à l'Est par la propriété KLOUVI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010066-RM déposée le 03-02-2023, M. KOTOR Koami Elom, profession: Sérigraphe, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Hôpital, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 43ca, situé à Badja Dokplala, connu sous le nom de Hetonui, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOKLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010067-RM déposée le 03-02-2023, M. et Mme VOSSAH Dodji Koffi KUMODZI Akossiwa Akofa Rebecca épouse VOSSAH, profession: Technicien Aéronautique et Gestionnaire Logistique, demeurant à France et domiciliés à Paris, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Française, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 36ca, situé à Bolou Bolougan, connu sous le nom de Nyakpe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 18m, au Sud par la collectivité ADEDZE et à l'Est par la collectivité FINI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010068-RM déposée le 03-02-2023, M. KOLOU Malewe, profession: Commandant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Atsanvé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MAGLO, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010069-RM déposée le 03-02-2023, M. TCHALLA Abalo Mewenenessi, profession: Pharmacien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Atchanvé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MAGLO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010070-RM déposée le 03-02-2023, M. N'ZONOU Magnoudewa, profession: Technicien Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié Gokakopé, connu sous le nom de Kodjovi Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GOKA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010071-RM déposée le 03-02-2023, M. AVIDOUTE Nouwokpo Koamivi, profession: Gérant, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kovié Gokakopé, connu sous le nom de Kodjovi Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GOKA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010072-RM déposée le 03-02-2023, M. TAGAH Kodjo, profession: Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 59ca, situé à Djagblé Hlankopé, connu sous le nom de Fiomomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIANBEDE Attisso & AGBI K Attisso et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010073-RM déposée le 03-02-2023, M. DJERI-SEBABI Souroutina, profession: Douanier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpupe, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ESSO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010074-RM déposée le 03-02-2023, M. KATOU KOUAMI N'Daka Ali, profession: Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 59ca, situé à Abobo Sagonou, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMETOTO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010075-RM déposée le 03-02-2023, Mme. BAKOUBOLO Toukouani, profession: Opératrice de Saisie, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomégan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Klotème, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TSSEDZE Rosaline et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010076-RM déposée le 03-02-2023, M. et Mme SANDJI Apeeve Komla et NYAKU Dovi Akuavi, profession: Archiviste et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Todokpoe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SANDJI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010077-RM déposée le 03-02-2023, M. AGBOBLI Kodjotsè Mawuko, profession: Revendeur, demeurant à Agodeke et domicilié à Agodeke, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca, situé à Tsévié Daviémodji, connu sous le nom de Blévé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par les lots N°19A et 20 respectivement, à l'Est par la propriété DOSSIA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010078-RM déposée le 03-02-2023, M. LAWSON MIATHEY Avu-Nsu Laté, profession: Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 53ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ADZESSI Komla, à l'Est par la collectivité WUKPO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010079-RM déposée le 03-02-2023, Mme. N'DONG N'ZOGHE Eugénie, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 23ca, situé à Bagbé, connu sous le nom de Bagbé Ville, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOKPOR, au Sud par la propriété JOHNSON Prosper Madje et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010080-RM déposée le 03-02-2023, Mme. YOLOU Mounilatou, profession: Juriste, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji-Wessomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Avégnaké, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEVIEKOU et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010081-RM déposée le 03-02-2023, Mme. YOLOU Mounilatou, profession: Juriste, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji-Wessomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidè, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALODOSSORE et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010082-RM déposée le 03-02-2023, M. BIAO ADZA Ayénodzo, profession: Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 55ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyiyo, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOGBO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010083-RM déposée le 03-02-2023, M. HELEGBE Komi Mawuenyigan, profession: Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 42ca, situé à Tsévié Djablé, connu sous le nom de Tokoin, préfecture de Zio et borné au Nord par la route GBAMA-KOPE DJAGBLE de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010084-RM déposée le 03-02-2023, M. BOGRAH Balowa Honoré, profession: Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 97ca, situé à Davié, connu sous le nom de Anyavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJAÏMBA-LIMTA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010085-RM déposée le 03-02-2023, M. GBADOE Folly Agbegnigan, profession: Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 00ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Foguegue, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADOU Atsou & AZIAGBEDE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010086-RM déposée le 03-02-2023, M. GNELO Arètem, profession: Capitaine, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca, situé à Badja, connu sous le nom de Dodzi, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AYIVOR K Kukomefa et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010087-RM déposée le 03-02-2023, M. GNELO Arètem, profession: Capitaine, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 01a 04ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Agnronakopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGRONA et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DOKLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010088-RM déposée le 03-02-2023, M. ANNAM Kokou Dzidula, profession: Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Gbenedi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Kétapui, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ZOUBADA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010089-RM déposée le 03-02-2023, M. AKOU Yao Amétowoyona, profession: non renseignée, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 67ca, situé à Wli, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14, 30 et 20m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010090-RM déposée le 03-02-2023, M. EZOULA Tassindja, profession: Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 16ca, situé à Dalavé Assiama, connu sous le nom de Landjou Daviéglé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 18m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOMALI Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010091-RM déposée le 03-02-2023, Mme. SOGBO Akofa Amivi épouse AKPA, profession: Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBOGBO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010092-RM déposée le 06-02-2023, M. DOUAKEBE Kantroube, profession: Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Agblalaho, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAGBEGA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010093-RM déposée le 06-02-2023, M. KANGNI Teko Kouessan, profession: Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 79ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Devuime, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DOUDE, au Sud par un passage de 10m et à l'Est par la ligne de la haute Tension Lomé Tsévié de 32m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010094-RM déposée le 06-02-2023, Mme. KANGNI Agbo Akokoè, profession: Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Zanguéra, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 22ca, situé à Gbatopé Yobome, connu sous le nom de Avélébé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KUDADZE et à l'Ouest par la propriété HALO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010095-RM déposée le 06-02-2023, M. AYASSOU Komlaga Mawuena, profession: Chef d'Entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 95ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbemoukpodji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest KASSENE et à l'Est par la propriété BONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010096-RM déposée le 06-02-2023, Mme. SEMEGLO Kossiwa, profession: Coiffeuse, Esthéticienne et Assimilés, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 95ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Alagbadja, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TSAWODZI et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010097-RM déposée le 06-02-2023, Mme. SEMEGLO Kossiwa, profession: Coiffeuse, Esthéticienne et Assimilés, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Abolave, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HOYI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010098-RM déposée le 06-02-2023, Mme. SEMEGLO Kossiwa, profession: Coiffeuse, Esthéticienne et Assimilés, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Abobo Avéta, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKATI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010099-RM déposée le 06-02-2023, Mme. KPODAR Ayélé Mawulawoè, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 09a 83ca, situé à Bolou Kpeme, connu sous le nom de Dzopogbé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété EDEM I K Freitas, au Sud par la route VAVATSI KPEME de 30m, à l'Est par la propriété AMENYAH Yao et à l'Ouest par la propriété AMENYAH Komivi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010100-RM déposée le 06-02-2023, M. AMEGADZE Komlavi, profession: Inspecteur de l'Education Nationale, demeurant à Atakpamé et domicilié à Administratif, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Mission-Tové Apédomé, connu sous le nom de Assimoganou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010101-RM déposée le 06-02-2023, M. SOTODJI Mawouena, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Tame, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGBEDJI EKLK et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010102-RM déposée le 06-02-2023, Mme. ADJEGAN Essé Afi, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Ahadji Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Tsévié dalavé, connu sous le nom de Tame, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGBEDJI EKLK et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010103-RM déposée le 06-02-2023, Mme. AKODA Yawa, profession: Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyekonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 26ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Djogbé Toume, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité ZONOU, au Sud et à l'Ouest par la collectivité FIAGAN et à l'Est existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010104-RM déposée le 06-02-2023, M. AMADOU Saïd, profession: Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 64ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Aboumegble, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud par les collectivités GADOSSE et GUALI Yawo, à l'Est par la route Gbatopé Adangbé de 30m et à l'Ouest par la collectivité GUALI Yawo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010105-RM déposée le 06-02-2023, M. AMADOU Saïd, profession: Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 02ca, situé à Tsévié Kolo, connu sous le nom de Apeli, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AKAMA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NOGBEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010106-RM déposée le 06-02-2023, M. DZOKÉ Kossi, profession: Imprimeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 23ca, situé à Tsévié Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AGOUNYO Kokou Xolali, à l'Est par la collectivité NOTOKPE et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010107-RM déposée le 06-02-2023, M. DANGBUI Ayao, profession: Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Avenou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 43a 16ca, situé à Kevé, connu sous le nom de Seve Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité NOUKAFO, au Sud par la propriété SEGLA Agbedevi, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGLA Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010108-RM déposée le 06-02-2023, M. KASSOLO Tarsiba, profession: Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé Sewove, connu sous le nom de Lom Na Va, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPOGO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010109-RM déposée le 06-02-2023, M. AFFOH Rafiou, profession: Elève, demeurant à Tchamba et domicilié à Boutchowa, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avényakè, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de Héritiers du Feue AGBOGLATI Akoua et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010110-RM déposée le 06-02-2023, M. AFODA Abdoul Wahid, profession: Traducteur interprète, demeurant à Lomé et domicilié à Togblekopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 18ca, situé à Kovié Dzemekey, connu sous le nom de Kpolime, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité FONAPE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m et à l'Est par la propriété AFANTE et une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010111-RM déposée le 06-02-2023, M. BADJARE Beriname, profession: Ingénieur Agronome, demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 38a 73ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tsivé, préfecture de Zio et borné PARTIE A : au Nord par la collectivité LAGBA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues. PARTIE B : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble appartient à BADJARE Hénoc Bénou Mony et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010112-RM déposée le 06-02-2023, M. ISSAKA Kamilou, profession: Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woume, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010113-RM déposée le 06-02-2023, Mme. AFFO Nayematou, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Zopomahe, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Aveyake, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NYAKPO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010114-RM déposée le 06-02-2023, M. KOUDENOUGBE Kokouvi, profession: Déclarant en Douanes, demeurant à Togokome et domicilié à Togokome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagble, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBOGUIDJI et à l'Est par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010115-RM déposée le 06-02-2023, M. MITRONOUGNAN Kodjo Elavagnon, profession: Enseignant, demeurant à Vogan et domicilié à Commandant Condji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBOGUIDJI et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010116-RM déposée le 06-02-2023, M. MITRONOUGNAN Komi, profession: Tourneur Ajusteur, demeurant à Djagblé et domicilié à Sodja Komé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBOGUIDJI et à l'Est par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010117-RM déposée le 06-02-2023, M. AGBO Deodat Reginald, profession: Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Sito Aéroport, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 30a 55ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Hlan Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues en projet et à l'Ouest par la collectivité AZIANGBEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010118-RM déposée le 06-02-2023, M. AGBO Deodat Reginald, profession: Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Sito Aéroport, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 60a 40ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Hlan Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIANGBEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010119-RM déposée le 06-02-2023, Mme. AKPO-IDRISSOU Adimatou, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Cassablanca, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Legbakpuinou, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAMADI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010120-RM déposée le 06-02-2023, Mme. BAZIM-KALAO Arere, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Nyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca, situé à Dalavé Séwouvé, connu sous le nom de Sena-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété TRETOU, à l'Est par la propriété SOUGUITE Kombate Fousseni et à l'Ouest par une rue 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010121-RM déposée le 06-02-2023, M. BASSAN Kossi Alexis, profession: Lieutenant de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Tové, connu sous le nom de Makpègbè, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBOMADZI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010122-RM déposée le 06-02-2023, Mme. AWATE Panabayi, profession: Employé de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 95ca, situé à Assahoun Amenoukpoe, connu sous le nom de Tako, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété TSOMENA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010123-RM déposée le 06-02-2023, M. AFANDALOR Kossi Mawuko, profession: Agent de Tourisme, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 70ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Abawo Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AFADI et une rue non dénommée de 14m, au Sud par la collectivité AFADI, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010124-RM déposée le 06-02-2023, M. WILSON Sewa S Flibo, profession: Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 00a 75ca, situé à Tsévié Wli, connu sous le nom de Ziowounou Alatinou, préfecture de Zio et borné au Nord par les propriétés NOUMAKPO Kossi et AVAKO Koffi, au Sud par la propriété AWAGNON Komlavi, à l'Est par la collectivité KLOGO et à l'Ouest par les propriétés DAGBA Lanwadan et ADJAWUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010125-RM déposée le 06-02-2023, M. WILSON Sewa S Flibo, profession: Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 29a 14ca, situé à Tsévié Wli, connu sous le nom de Ziowounou Alatinou, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SOGBO Komla, au Sud par la collectivité AWAKO, à l'Est par l'emprise du ruisseau Alavé de 50m et à l'Ouest par la collectivité KLOGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010126-RM déposée le 06-02-2023, M. KAMETI-ATI Koku Dodzi, profession: Agent de Développement, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 31ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidokpui, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 et 14, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFONOPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010127-RM déposée le 06-02-2023, M. ASSAMATI Holou, profession: non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbézésan, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEGA Komi et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010128-RM déposée le 06-02-2023, M. ETEKA Olouwole Fabrice, profession: non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13ha 47a 68ca, situé à Yotokopé Mayikou, connu sous le nom de Somevikopé, préfecture de Yoto et borné au Nord les propriétés ETCHRI Sassou B Koffi et celle de SILIADIN Eya Atakayè, au Sud par la collectivité AGNIGBE Atsédome, à l'Est par la propriété ETCHRI Sassou B Koffi et à l'Ouest par la propriété BAKPO, TCHEMON & AKAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010129-RM déposée le 06-02-2023, M. MAGANAWÉ Dadja, profession: Officier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 02ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbezetsan, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 16 et 14m, à l'Est par la propriété AKE et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010130-RM déposée le 06-02-2023, M. MAGANAWÉ Dadja, profession: Officier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 93ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbezetsan, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées et à l'Ouest par la propriété DOAKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010131-RM déposée le 06-02-2023, Mme. AHATEFU Adjo Thérèse, profession: Commerçante, demeurant à Gleyi et domiciliée à Gleyi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 33ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Ehoe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées et au Sud par la propriété AZIABLAME Etsè.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010132-RM déposée le 06-02-2023, Mme. AGOUZOU Donga, profession: Attachée Commerciale, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Assigomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGLAGO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010133-RM déposée le 06-02-2023, M. SAGOA Liekpamina, profession: Electrotechnicien, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 45ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apedome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBEDZE, au Nord-Est par la propriété HODINYA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010134-RM déposée le 06-02-2023, Mme. FALANA Mariama épouse D'ALMEIDA, profession: Docteur en Pharmacie, demeurant à Lomé et domiciliée à Nukafu, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Abobo lèbé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ZOUMAKPE Wogodo et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010135-RM déposée le 06-02-2023, Mme. DJAVON Kayi Dometo épouse ABONI, profession: Non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Lébé, connu sous le nom de Nyamadji Hondomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ZOMAKPI Wogodo, au Sud par une rue non dénommée de 10m et à l'Est par la route Avéta Lébé de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010136-RM déposée le 06-02-2023, Mme. KABLE Akoekoe Afi, profession: Agent Commerciale, demeurant à Lomé et domiciliée à Minamadou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 72ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIANGBA, à l'Est par la collectivité DOLLA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010137-RM déposée le 06-02-2023, Mme. AMOUZOU Videwassi, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 83ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAMADIA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010138-RM déposée le 06-02-2023, M. KOMEDJA Komla Edem, profession: Particulier, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Forever, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié Atidé, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBEDIVLO, au Sud par la collectivité ALODOSORE et à l'Est par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010139-RM déposée le 06-02-2023, M. AWUME Yawo Setsoafia Mawusinu, profession: Conseiller Technique, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Yidavé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MENSAH, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010140-RM déposée le 06-02-2023, M. FATONZOUN Mawutoe, profession: Eco-Planificateur, demeurant à Lomé et domicilié à Kélégougan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 92ca, situé à Kovié Atidé, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Noépé Kovié de 70m, au Sud et à l'Est par la collectivité ALODOSORE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010141-RM déposée le 06-02-2023, Mme. BAKARI Rachida Rachel, profession: Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 81ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DJIKOU, au Sud par la propriété GAVI, à l'Est par la propriété AGBASSA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010142-RM déposée le 06-02-2023, M. WAKA Issifou, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 53ca, situé à Davié, connu sous le nom de Anomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADJIGOTOU, au Sud par la propriété ADZO Kodzo et à l'Est par la route nationale N°1 Lomé Dapaong de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010143-RM déposée le 06-02-2023, M. SASSOU Akoli Maxwell, profession: Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dzogome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZOGBLE Ama et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010144-RM déposée le 06-02-2023, Mme. AGADA TONZOMIE Pyalo épouse M'BOUSSI, profession: Enseignante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Klotème, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOGLI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010145-RM déposée le 06-02-2023, M. AMETOGO Kokou aGBEGNIGAN, profession: Topographe, demeurant à Djablé et domicilié à Avéta, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Abobo Kpoguede, connu sous le nom de Klévé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DANKLOU Koffi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010146-RM déposée le 06-02-2023, M. AZIAMOE Hologno Koffi, profession: Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé Tevie, connu sous le nom de Gbenon, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBEDZE et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010147-RM déposée le 06-02-2023, M. EDJINAWO Kokou, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Wuiti, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 16a 50ca, situé à Kévé Zogbepime, connu sous le nom de Tovedzi Nyove, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété PETEMA et celle de FIANYO, au Sud par la propriété FIANYO, à l'Est par la collectivité MOKLI et à l'Ouest par la propriété EKLUNATEY D Tété.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010148-RM déposée le 06-02-2023, Mme. DERMAN Wassilatou Tene, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOWOU A Celestine, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010149-RM déposée le 06-02-2023, M. SOULEY Mamoudou, profession: Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15ha 00a 00ca, situé à Gapé-centre, connu sous le nom de Tave Koeme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité SOKOU et l'Ouest par la route Gape Tsévié de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010150-RM déposée le 06-02-2023, M. TONOU Yaovi Mawuename, profession: Employé de Bureau, demeurant à Vogan et domicilié à Vogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 43ca, situé à Vogan-Adjrégo, connu sous le nom de Netikame, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TEVI Gassonsi, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété ADOKOU Mamavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010151-RM déposée le 06-02-2023, M. ALABANI Sofo Lamine, profession: Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avényakè, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAFO Kossi et au Nord-Ouest par la propriété HOUNSROH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010152-RM déposée le 06-02-2023, M. TONOU Yawo, profession: Chef du Village, demeurant à Zooti et domicilié à Tonoucondji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djablé, connu sous le nom de Zovadj, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOKOU Akouvi et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010153-RM déposée le 06-02-2023, M. AGBO Kokouvi Dominique, profession: Vendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 67a 35ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Yometcin Lomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBO Kokouvi, au Sud par la propriété AGBONOU Kossi, à l'Est par la propriété APETOKOU Yawo et à l'Ouest par la propriété ANABO Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010154-RM déposée le 07-02-2023, M. TCHABALANDJA Samadou, profession: Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Atidjin, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GATOR Kudzo Thomas et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010155-RM déposée le 07-02-2023, Mme. ATALEY Josee, profession: Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Avéto, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Alaze, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHONON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010156-RM déposée le 07-02-2023, M. KOKOLOU Abalo, profession: Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 15a 84ca, situé à Agbélouvé Avedzé, connu sous le nom de Fiakomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud-Ouest et à l'Ouest par la propriété LOGOSSOU, au Sud par la propriété AKPATA et à l'Est par la propriété PAPAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010157-RM déposée le 07-02-2023, M. HALOTOLOU Dongda, profession: Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kovié Ananissimé, connu sous le nom de Tédó, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DEKU Komi, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010158-RM déposée le 07-02-2023, M. AFANGBEDJI Dodji, profession: Technicien Agronome, demeurant à Tsévié et domicilié à Moba-Komé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 16ca, situé à Kévé Tsiviepe, connu sous le nom de Kpemon, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité APPOH et au Sud par la rivière Klikpa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010159-RM déposée le 07-02-2023, M. GBELAGNON Kokou, profession: Technicien de Réparation, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 03a 96ca, situé à De Game Agbleve, connu sous le nom de Etoe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMADATI Kossi et au Sud par la propriété BLEWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010160-RM déposée le 07-02-2023, M. TCHALLA Mouhibou-Dine S, profession: Commerçant, demeurant à Dalavé et domicilié à Dalavé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Litsi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBENYO et à l'Est par une rue en projet de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010161-RM déposée le 07-02-2023, M. TCHALLA Mouhibou-Dine S, profession: Commerçant, demeurant à Dalavé et domicilié à Dalavé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 14ca, situé à Bolou Bolougan, connu sous le nom de Héwou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété NAKPO Kossi Mawuénah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010162-RM déposée le 07-02-2023, Mme. KODJO Biova, profession: Caissière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assigomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 19a 30ca, situé à Amoussoukopé, connu sous le nom de Téraxoé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété Jean ABLE, au Sud par la collectivité TOKPO, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ABLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010163-RM déposée le 07-02-2023, Mme. AGBA Lomoubele épouse ATIKOSSIE, profession: Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji Plateau, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à Dalavé Adjogidi, connu sous le nom de Sewoeve, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité ADEDZE, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le TFN°25337 RT.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010164-RM déposée le 07-02-2023, M. BEDJRA Zephyrin Kokou, profession: Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 66ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Hévé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par les collectivité BEDZRA, au Sud par la collectivité AGODE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010165-RM déposée le 07-02-2023, M. BEDJRA Zephyrin Kokou, profession: Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 18ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Hévé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité BEDZRA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010166-RM déposée le 07-02-2023, M. AGBOBLI Komi Jean Eric, profession: Prêtre, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 98ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Hévé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 20 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité BEDZRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010167-RM déposée le 07-02-2023, M. BATAWA Kossi Jaques, profession: Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiama, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIADZEGBE Anani, à l'Est par la route Aképé Assiamagbleta de 30m et à l'Ouest par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010168-RM déposée le 07-02-2023, Mme. APEH Yawa Makafui V K, profession: Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à N'Kafu, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Atsangbowoé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité BEWOU, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par un passage de 07m et à l'Ouest par la collectivité ATAGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010169-RM déposée le 07-02-2023, M. N'DATOU Hodabalo, profession: Traducteur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 45ca 35, situé à Dalavé, connu sous le nom de Fouimonou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la collectivité ATTIGAN et à l'Ouest par la collectivité AGBODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010170-RM déposée le 07-02-2023, Mme. APEH Yawa V K Makafui, profession: Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à N'Kafu, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Atsangbowoé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la collectivité BEWOU, à l'Est par un passage de 07m et à l'Ouest par la collectivité ATAGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010171-RM déposée le 07-02-2023, M. KOESSA Mawoulikplim K, profession: Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Gbossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 32ha 46a 52ca, situé à Gbatope Adangbe, connu sous le nom de Didokpo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété MAYO Kossi A, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPODJESSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010172-RM déposée le 07-02-2023, M. AKOUSSAN Kodjo, profession: Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Kpomé Zegle, connu sous le nom de Apéyéyéme, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest KOUDADJE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010173-RM déposée le 07-02-2023, Mme. BAPO A Marceline épouse MAZEH, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Avépozo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 85a 80ca, situé à Bolou Alokoégbé, connu sous le nom de Tapali, préfecture de Zio et borné au Nord par la nationale N°7 Kévé Tsévié de 50m, au Sud par la propriété DELOU, à l'Est par les propriétés SIABI, AGBODEMEGBE et ADOUGOU et à l'Ouest par la collectivité YOKOU Woamenou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010174-RM déposée le 07-02-2023, Mme. KOGBE Abra Dodzi, profession: Employée de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Nétimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Agbanavé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DEDIHA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010175-RM déposée le 07-02-2023, Mme. TOUGON Amedogan Adjowa épouse DJOKO, profession: Accoucheuse, demeurant à Kpegno-Adja et domiciliée à Kpegno-Adjo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 83ca, situé à Tsévié Gamé, connu sous le nom de Kogbe-Sevé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATTIDJE, au Sud par la route Game Kogbe de 20m et à l'Ouest par la propriété AYIVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010176-RM déposée le 07-02-2023, Mme. DEJEAN Mayi Awoulelou, profession: Commerciale, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 93a 92ca, situé à Game Seva, connu sous le nom de Yotigan, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par le ruisseau Solé de 10m, au Sud et à l'Est par la collectivité TEWOLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010177-RM déposée le 07-02-2023, M. AHADJI Kokouvi, profession: Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Gbavé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la route Bagbe Kovié de 30m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOR Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010178-RM déposée le 07-02-2023, Mme. SENOU Akouwa Mana, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Sagbado, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Wémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVOUSSEY Koami et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010179-RM déposée le 07-02-2023, M. KOUNETSRON Dogbevi Fo-Yao Anani, profession: Statisticien Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 90ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpéliissimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BEDZRA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010180-RM déposée le 07-02-2023, M. ADOUKONOU Apéléte, profession: Chef d'Entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Aképé Assiamagble, connu sous le nom de Bamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Nord-Ouest par la collectivité ADOSSI, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ANYIGBANYO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010181-RM déposée le 07-02-2023, Mme. PAKAPyalo, profession: Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Sogbossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 06a 11ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Tokpévia, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété HODO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010182-RM déposée le 07-02-2023, Mme. KOUMONDJI Kpogo Dedeigne épouse TCHASSAMA, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Davié, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité VIDZRAKOU et au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010183-RM déposée le 07-02-2023, M. TCHACOUBA Mouroutela, profession: Maître Coranique, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 27ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété VIZA, au Sud et à l'Est par la propriété AGBASSA et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010184-RM déposée le 07-02-2023, M. BIEM Kwassi, profession: Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 24ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIADZO Kossi et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010185-RM déposée le 07-02-2023, M. KITCHIYA Videssey T, profession: Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Attitoé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABOTCHI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010186-RM déposée le 07-02-2023, M. MABOUDOU Komlan Mawule, profession: Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Akodessewa, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Abobo Lebe, connu sous le nom de Logui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DEDI GBANOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010187-RM déposée le 07-02-2023, M. KPELA Balakiyem, profession: sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpodomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALAVI et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010188-RM déposée le 07-02-2023, Mme. TRAORE K Christelle, profession: Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Sanguéra, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGBEFIA et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010189-RM déposée le 07-02-2023, M. TIGOE Eric Joseph A, profession: Employé d'Hôtel, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 07ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dekpo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la route Kovié Alokoegbe de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010190-RM déposée le 07-02-2023, M. TIGOE Ahlonko, profession: Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dékpo, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Kovié Alokoegbe de 20m, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGA Sara.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010191-RM déposée le 07-02-2023, M. GLIGBE Komi Grati, profession: Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à N'Kafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 76a 22ca, situé à Tovegan, connu sous le nom de Agbessia, préfecture de l'Avé et borné au Nord par le ruisseau Gnohui, au Sud par la propriété ZOGBEDA, à l'Est par la propriété DJADJOU Zolakpa et à l'Ouest par la propriété ZOGBEDA Wotchoumey.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010192-RM déposée le 07-02-2023, M. BALOA Bagnanbe Yao Dacruz, profession: Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 93ca, situé à Wli-Centre, connu sous le nom de Adawafeto, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOGBLE, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010193-RM déposée le 07-02-2023, M. BALOA Bagnanbe Yao Dacruz, profession: Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Wli-Centre, connu sous le nom de Adawafeto, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DAKU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010194-RM déposée le 07-02-2023, Mme. N'GONOU Afi Massah, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè-Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 84a 24ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Tonou, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AFANTCHAO Gnagnama, au Sud par la propriété DJAMALOO, la collectivité KOUDEHA et le champ ADJIDOME et à l'Ouest par la collectivité DOSSAH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010195-RM déposée le 07-02-2023, M. APEDO Kokouvi, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Dédé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKPO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010196-RM déposée le 07-02-2023, M. ATAKORA Wadja Palakiyem, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tshivé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AHALI, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010197-RM déposée le 07-02-2023, M. KONDO Kossou Deyon, profession: Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Djemeke, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOSSAH et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010198-RM déposée le 07-02-2023, M. BANKA Kokou, profession: Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéy, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Djemeke, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TOSSAH, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010199-RM déposée le 07-02-2023, Mme. TEVI Koekoevi Tassivi, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 04ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12 et 14m, à l'Est par la propriété AZIABA au Nord par la propriété AXOLOUVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010200-RM déposée le 07-02-2023, M. YENTIARE Yobare, profession: Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 00a 51ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Avéyémé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KOLIKO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010201-RM déposée le 07-02-2023, M. AHIALEY Kokouvi, profession: Inspecteur de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpuipé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HODOR, au Sud par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010202-RM déposée le 07-02-2023, M. SEMA Essognima, profession: Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Mission-Tové Gbemoukpodji, connu sous le nom de Kpéssimé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YIGBE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010203-RM déposée le 07-02-2023, M. ADJAKPO Koffi Bienvenu, profession: Bouché, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 26ca, situé à Afagnan Awassi, connu sous le nom de Kpodomé, préfecture du Bas-Mono et borné au Nord par la propriété AGOSSA Motchon Kossi, au Sud par un passage de 06m, à l'Est par la route Afagnan Ton-Tame de 20m et à l'Ouest par la propriété AVLESSI Komédan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010204-RM déposée le 07-02-2023, M. GOUDJINO Messan, profession: Pétrolier, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan Agbata, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 40a 97ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Pévé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété WOV et la collectivité DEGBEZO, au Sud par la propriété ADZOMESSIGA, à l'Est par la collectivité DEGBEZO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010205-RM déposée le 07-02-2023, M. et Mme ABBEY Goyi Anate et TONNOU Amele Elé-Mawusi, profession: Informaticien et Tresseuse, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété TETE, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010206-RM déposée le 07-02-2023, M. TCHALA Salissou Owodé, profession: non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Todomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMAGLO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010207-RM déposée le 08-02-2023, Mme. ATOUKOUTCHAMAR Abrowa, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 36ca, situé à Davié, connu sous le nom de Davié, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFAYOME M Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010208-RM déposée le 08-02-2023, Mme. WOTO Tantora, profession: Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Kagomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Vodjé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUSSAGLO Afi Dela.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010209-RM déposée le 08-02-2023, M. DJANGUENANE Mayindjoua, profession: Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé Adjougba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 69a 09ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Hulè, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété BRUCE, au Sud par la propriété KPADEY Kwassi et celle de YAYA Garba, à l'Est par la propriété SOGOYOU et à l'Ouest par la propriété KITEMA et celle KPADEY Kwassi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010210-RM déposée le 08-02-2023, M. NYATSO Komla Lolonyo, profession: Géographe, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 21ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Toyimé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIAMADO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010211-RM déposée le 08-02-2023, M. TOGNON Leon, profession: Gestionnaire Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 66ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud par la propriété SENAGBE, à l'Est par la collectivité A-AFA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010212-RM déposée le 08-02-2023, Mme. KPAMBIYE Belinda Larissa, profession: Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Anomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 68ca, situé à Kovié Djemekey, connu sous le nom de Kpévémé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité WOEGA, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010213-RM déposée le 08-02-2023, Mme. BLANDE Pyalo, profession: Sergent-Chef de Police, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 4a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEGAN Dodji.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010214-RM déposée le 08-02-2023, M. AMADOU Ossoumanou, profession: Caissier, demeurant à Sotouboua et domicilié à Météo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Wonyo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété DOLA Yawo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010215-RM déposée le 08-02-2023, M. TARO Tchaa, profession: Particulier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Agossito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOUENIGAN Koudjo et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010216-RM déposée le 08-02-2023, M. MIDAGBODJI Koami Mawuko, profession: Docteur en Sciences Economiques, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Arigo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Logome, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 et 18m, au Sud et à l'Est par la propriété HALLO Yao Kouma.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010217-RM déposée le 08-02-2023, M. KUAWU Messan Aubin Simplicie Guy, profession: Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 63ca, situé à Djagblé Lébé, connu sous le nom de Adidogoméglé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 20m chacune et à l'Ouest par la propriété ALAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010218-RM déposée le 08-02-2023, M. KUAWU Dzodzi Ekue, profession: Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 76ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Avéta, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DEKOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 16m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010219-RM déposée le 08-02-2023, M. KOGBEDE Yaovi Deo, profession: Agent OTR, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 91ca, situé à Badja Dokplala, connu sous le nom de Agove, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées et à l'Ouest par la propriété ALOKPA Elinam Komla Abotsi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010220-RM déposée le 08-02-2023, M. KOGBEDE Yaovi Deo, profession: Agent OTR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 49a 70ca, situé à Gbatopé Adangbe, connu sous le nom de Kpeve, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété BENISSAN, au Sud par la collectivité SOBO, à l'Est par la collectivité GAVO et à l'Ouest par la propriété TOUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010221-RM déposée le 08-02-2023, M. AGBODAN Tétévi Geogéine, profession: Contrôleur Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Agoè Togome, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kpomé Dzogblakopé, connu sous le nom de Agoledjéme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété VIDEHA Kodjo, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010222-RM déposée le 08-02-2023, Mme. GANYO Kayi, profession: Coiffeuse, demeurant à Davié et domiciliée à Amlakopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Davié, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBEGNO Lambi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010223-RM déposée le 08-02-2023, M. GBASSAKPO Komlavi, profession: Marin, demeurant à Lomé et domicilié à Yokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 82a 18ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Hagblevou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 16m chacune et à l'Est par la ligne de la haute tension Lomé Bénin de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010224-RM déposée le 08-02-2023, M. AZIAH Kofi Atadé, profession: Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Keve Apéyémé, connu sous le nom de Tokon-Toveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 16 et 12m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADABRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010225-RM déposée le 08-02-2023, Mme. MENSAH Essenam Abila, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé Nava, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 13ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Zovadji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDZRA et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010226-RM déposée le 08-02-2023, M. AGBOVON Kodjovi Mawuena, profession: Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 20ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Wumé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DJAMESSI Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010227-RM déposée le 08-02-2023, Mme. AGATE Lelenda, profession: Communicatrice, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Sogbossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dzidové, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DAGNO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010228-RM déposée le 08-02-2023, M. KOUHOUE Dosseh Kwami, profession: Ingénieur Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Noépé Ananassimé, connu sous le nom de Atide, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAGLO et à l'Est par une rue.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010229-RM déposée le 08-02-2023, M. TANTAGOU Sinadja Sambiani, profession: Commissaire de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Démakpoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 66ca, situé à Kovié séva, connu sous le nom de Ehoé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AMOU Koami, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010230-RM déposée le 08-02-2023, Mme. YABOTE Nigberi épouse FIDI, profession: Caissière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Nyivé Koshigan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 83ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Alokpoé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOMLAN, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010231-RM déposée le 08-02-2023, Mme. YABOTE Nigberi épouse FIDI, profession: Caissière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Nyivé Koshigan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010232-RM déposée le 08-02-2023, M. VAN-LARE Kossi Edem, profession: Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 43a 31ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Zovadji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20, 12 et 14m et au Sud par la collectivité GOLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010233-RM déposée le 08-02-2023, M. D'ALMEIDA Amah, profession: Technicien Supérieur Laboratoire, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 36ca, situé à Tsévié Lilikopé, connu sous le nom de Lokpoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété BARAGBO, au Sud par la propriété AXO et à l'Ouest par la propriété GAKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010234-RM déposée le 08-02-2023, M. DOSSEH Komlan Evi, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Anfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 08ca, situé à Assomé, connu sous le nom de Ablekpoe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet et au Sud par la collectivité AKPATSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010235-RM déposée le 08-02-2023, Mme. GBATI Yima Akim, profession: Employée de Banque, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédogan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 12ca, situé à Dalavé Amelibome, connu sous le nom de Sewouve, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOMNAN et à l'Est par la ligne de la haute Tension Togo Bénin de 52m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010236-RM déposée le 08-02-2023, M. TOSSESSE Kokou, profession: Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Abobo Zegle, connu sous le nom de Apéyéme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GAGLO et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010237-RM déposée le 08-02-2023, M. AWAGA Koffi Elom N, profession: Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 10ca, situé à Assahoun Yopekope, connu sous le nom de Mégnémégne, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 16 et 14m, à l'Est par la collectivité EGAH et à l'Ouest par la propriété BEDI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010238-RM déposée le 08-02-2023, M. SIKAKoffi Biova, profession: Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à Bolou, connu sous le nom de N'Tikpodji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOSSOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010239-RM déposée le 08-02-2023, M. SIKA Koffi Biova, profession: Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wémé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par le lot N°26B par le lot N°28 et à l'Ouest par une rue de non dénommée de 08m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010240-RM déposée le 08-02-2023, M. SIKA Koffi Biova, profession: Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 14a 80ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGAIN Komla et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010241-RM déposée le 08-02-2023, M. HODOR Kossi Kephass, profession: Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 96ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Démimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la propriété AGEDZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010242-RM déposée le 08-02-2023, M. HODOR Kossi Kephass, profession: Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 02ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Akpaveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGEDJI Komi Edo et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010243-RM déposée le 08-02-2023, M. HODOR Kossi Kephass, profession: Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEVOU Abia.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010244-RM déposée le 08-02-2023, M. TEKPA Komla Semanu, profession: Enseignant Volontaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 71ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Gbave, préfecture de Zio et borné au Nord par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOGODO K Mathieu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010245-RM déposée le 08-02-2023, M. VIZA Semexa, profession: Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Gbonvé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 82a 17ca, situé à Davié Tekpo, connu sous le nom de Dzigbe, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKPABLA, au Sud par la propriété BANDERA, à l'Est par la propriété ATOVI Tougbényo et la réquisition 61984 et à l'Ouest par la route Assomé Davié de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010246-RM déposée le 08-02-2023, Mme. KUDAWOO Akouvi Délali, profession: Infirmière Auxiliaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Wogno, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADOKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010247-RM déposée le 08-02-2023, M. ADANZO Komi Apollinaire, profession: Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Togokomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 79ca, situé à Dzrekpo Kpakpalakpenou, connu sous le nom de Klogo-Gagnon Gblé, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété KOUDOUFIO, au Sud par la propriété SOSSOU, à l'Est par la collectivité AKITI, à l'Est par les propriétés EDOH, MESSAN & SOGBADJI, l'immeuble est aussi traversé par un passage des camions de sable de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010248-RM déposée le 08-02-2023, Mme. JOHNSON-MAFIO Comlamba, profession: Assistante Médicale, demeurant à New-Jersey et domiciliée à New-Jersey, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 50a 02ca, situé à Gblainvié, connu sous le nom de Avedje, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOMEDZA Kokou, au Sud par la propriété KOUWONOU et celle de ADOVI et à l'Ouest par la propriété KOUWONOU Akakpo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010249-RM déposée le 08-02-2023, M. KALEFE Kossi Dotse, profession: Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 70a 04ca, situé à Tovegan Foguegue, connu sous le nom de Agovi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ASSIGNO Etse, au Sud par la propriété AZI Atah, à l'Est par la route nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m et à l'Ouest par la propriété ATCHIRIMI Awode.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010250-RM déposée le 08-02-2023, M. AGBLEWONU Koffi, profession: Administrateur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Keve Yope, connu sous le nom de Kpotoro, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOKPOR et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010251-RM déposée le 08-02-2023, M. AGBELEWONU Koffi, profession: Administrateur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Keve Yopé, connu sous le nom de Kpotoro, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOKPOR, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010252-RM déposée le 08-02-2023, M. ADJOGBIDI Kodzo, profession: Soudeur Ferrailleur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 42ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Dédéké, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MANYO Tso manya Koffi et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010253-RM déposée le 08-02-2023, Mme. KOUYELE Matalawebrou, profession: Ménagère, demeurant à Badou-Ville et domiciliée à Lomé-Nava Waw, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Dzigbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DARA Kwami & DARA Komla et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010254-RM déposée le 08-02-2023, M. BAITE Kossi Guemedi C, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 66ca, situé à Tovegan Koudassi, connu sous le nom de Avetamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GALE et à l'Est par la propriété DOMIGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010255-RM déposée le 08-02-2023, Mme. MONTSO Ayawa, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité GABA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010256-RM déposée le 08-02-2023, Mme. MONTSO Ayawa, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité GABA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010257-RM déposée le 08-02-2023, M. AMEGNAGLO Yaovi, profession: Revendeur, demeurant à Kégué et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djablé, connu sous le nom de Zovadji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAGBA et au Sud par une rue existante de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010258-RM déposée le 08-02-2023, M. SEDJRO Maurice Kodjo Mawuli, profession: Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 59ca, situé à Davié, connu sous le nom de Aviaké, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010259-RM déposée le 08-02-2023, Mme. HOUNGBEDJI Ablavi, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Démakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 07ca, situé à Davié, connu sous le nom de Aviaké, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Est par la propriété AMOUZOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010260-RM déposée le 09-02-2023, M. ATCHOU TEVI Komi, profession: Planificateur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Kovié Tove, connu sous le nom de Ahonkpoe, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KPODONOU Amouzou, à l'Ouest par la collectivité GAFA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010261-RM déposée le 09-02-2023, M. BELLO S Moussibaou, profession: Employé, demeurant à Dapaong et domicilié à Bodjopal, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Kovié Tove, connu sous le nom de Ahonkpoe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPODONOU Amouzou et au Sud par la route Gbavé Kovié de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010262-RM déposée le 09-02-2023, Mme. LOGAN Juliana épouse AMEGNIDO, profession: Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Bè Ahligo, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Agomé-Bayibo, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKPAN-DAKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010263-RM déposée le 09-02-2023, Mme. BADABON Atana épouse TOKIN, profession: Secrétaire Commercial, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin-Gbadago, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Dzighé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GUIDIGASSOU K et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010264-RM déposée le 09-02-2023, M. KODJO Biova Kodjovi, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 42a 21ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Sakpanou, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité APEZOUKE, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 20, 16 et 16m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010265-RM déposée le 09-02-2023, M. AGBAVITO Aholou, profession: Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Agbavito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à Abobo Logui, connu sous le nom de Sewonou Kope, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 20 et 14m respectivement, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEWONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010266-RM déposée le 09-02-2023, M. AGBAVITO Aholou, profession: Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Gakpoto, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Hointi, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJADJOU Kouami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010267-RM déposée le 09-02-2023, M. AYENA Folly, profession: Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Kagnikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété K K Jean, au Sud par une de 14m, à l'Est par la propriété E Q APPAIN et à l'Ouest par la propriété SPERO PITERS.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010268-RM déposée le 09-02-2023, M. KLU Komi Sitsofe, profession: Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 95ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Atidjin, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AZOUMA Agbo Sodedjo, au Sud par la collectivité AGBAVON et à l'Est par celle de AWOUNYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010269-RM déposée le 09-02-2023, M. AVINOU Mensa Sename, profession: Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 93ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par la propriété KPONVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010270-RM déposée le 09-02-2023, Mme. LEMOU Essowe Sandra, profession: Commerçante, demeurant à France et domiciliée à France de passage régulier à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Abobo Yogon, connu sous le nom de Soviébé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées 14 et 20m, au Sud par la collectivité APEMEKOU et à l'Ouest par la propriété KPENOUJJA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010271-RM déposée le 09-02-2023, M. ABALO Komlan, profession: Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 42ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dalavé Mondji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BENYO, à l'Est et au Sud par des rues de 14 et 70m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010272-RM déposée le 09-02-2023, M. GOMA Agossou Justin, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié Ananissimé, connu sous le nom de Tédo, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TENGUE et au Sud par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010273-RM déposée le 09-02-2023, M. GOMA Edou, profession: Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Akato-Avoeme, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 48ca, situé à Wli, connu sous le nom de Wli, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété BUAME, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété DJABE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010274-RM déposée le 09-02-2023, M. KOUDOSSOU Klutsey Koffi, profession: Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Aguiakome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Vogan Togoville, connu sous le nom de Kpuipe, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SEPENOU, au Sud et à l'Est par des rues de 12 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010275-RM déposée le 09-02-2023, M. KOUDOSSOU Klutsey Koffi, profession: Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Aguiakomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 90ca, situé à Togoville, connu sous le nom de Gbédomé, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété DJADOU Akouété, au Sud par la propriété DJADOU Kossi Adodo, à l'Est par la propriété DJADOU Vomawo et à l'Ouest par la propriété SESSOAFIO Koussoubgé et une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010276-RM déposée le 09-02-2023, M. WOTOBE Kodjo, profession: Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Badja, connu sous le nom de Save, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est à l'Est par des rues de 14 et 12m respectivement, au Sud par la propriété MAYA et à l'Ouest par la collectivité FELE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010277-RM déposée le 09-02-2023, M. YAKPEY Comlan Nomadoli, profession: Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 03a 73ca, situé à Tsévié Kpatefi, connu sous le nom de Apedome, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par une rue non dénommée de 30m, au Sud par les lots N°40 et 39 et à l'Ouest par le lot N°31.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010278-RM déposée le 09-02-2023, Mme. LAMBONI Yendouyame, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à AgoèNyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kogbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EZO Ara-Kouma.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010279-RM déposée le 09-02-2023, M. KAO Toyi N'Baetona, profession: Ingénieur Informaticien, demeurant à France et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 02ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ehoe, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud-Ouest par la propriété GOGNON, au Sud à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010280-RM déposée le 09-02-2023, M. KAO Kpatcha M, profession: Docteur en Pharmacie, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ehoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14 et 18m, au Sud et à l'Est par la propriété GOGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010281-RM déposée le 09-02-2023, Mme. MOEVI Adole Adjo, profession: non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kpome, connu sous le nom de Djogblakope, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VANA-BINEY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010282-RM déposée le 09-02-2023, Mme. VANA-BINEY Adjovi, profession: Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Djogblakope, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOBLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010283-RM déposée le 09-02-2023, M. KOUVIDJIN Bo Messan, profession: Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 95ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Zogbe, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ADETSU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010284-RM déposée le 09-02-2023, Mme. TEKOU Akuele épouse KOUVIDJIN, profession: Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 66a 68ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Zogbe, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010285-RM déposée le 09-02-2023, M. AHONDO Kofi, profession: Revendeur, demeurant à Tsévié et domicilié à Daviémoudji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Tsévié Daviémoudzi, connu sous le nom de Deme, préfecture de Zio et borné au Nord par la voie de contournement de 70m, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBODZAVU et à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010286-RM déposée le 09-02-2023, Mme. TETE Dédé Afi, profession: Secrétaire, demeurant à Tsévié et domiciliée à Kpatéfi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à Tsévié dévé, connu sous le nom de Xanou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ZANDJI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010287-RM déposée le 09-02-2023, M. DEDO Georges Afolade, profession: Retraité, demeurant à France et domicilié à France de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par la propriété AHOLOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPODZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010288-RM déposée le 09-02-2023, M. KPONVE Alofa Kangni T D, profession: Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 54ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiama Gbléta, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la collectivité ATTIVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010289-RM déposée le 09-02-2023, M. DIVO Ayaovi Ayewonou, profession: Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao Gakli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 89ca, situé à Vogan Amoindji, connu sous le nom de Agogbézin, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue en projet de 10m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOHOUN Koya et à l'Est par la propriété AGBANDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010290-RM déposée le 09-02-2023, Mme. HOUNSINOU Abila Mawuto, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Abobo Lowoe, connu sous le nom de Hlonve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOTOVE, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010291-RM déposée le 09-02-2023, Mme. DATTI Kokoe, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé-Nava, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 87ca, situé à Vogan Amoindji, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BASSOWOU, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010292-RM déposée le 09-02-2023, M. AZIAFOKPO Kokou, profession: Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOBO, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 12 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010293-RM déposée le 09-02-2023, M. AZIAFOKPO Kokou, profession: Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010294-RM déposée le 09-02-2023, M. AMAH Follykoe, profession: Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 80a 97ca, situé à Agbélouvé Boga, connu sous le nom de Afoudome Kpegoe, préfecture de Zio et borné au Nord par un ruisseau, au Sud et à l'Est par la propriété EDOH et à l'Ouest par la propriété KPEGO Komlanvi et celle de KPEGO Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010295-RM déposée le 09-02-2023, Mme. HLONVO Afi Marceline épouse KPAKPOVI, profession: Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété FETO et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010296-RM déposée le 09-02-2023, Mme. AHYTE Ayoko épouse ATTILA, profession: Employée de Banque, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 71ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Logoé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité DODZOBO et celle de BADA, au Sud et à l'Est par des rues de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010297-RM déposée le 09-02-2023, Mme. AHADJI Mawulom Ladji épouse DAGAWA, profession: Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MOGLO Akogo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010298-RM déposée le 09-02-2023, M. AVISSE Midodji, profession: Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 28ca, situé à Tabligbo, connu sous le nom de Afonouvi-Komé, préfecture de Yoto et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 12 et 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité BAKANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010299-RM déposée le 09-02-2023, M. KPATENON Ayaovi Ferdinand, profession: Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbézésan, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOGLO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010300-RM déposée le 09-02-2023, M. ADJIGLI Amevi, profession: Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20ha 06a 55ca, situé à Gape, connu sous le nom de Doueve, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Gape Adéta de 20m, au Sud par une propriété non dénommée, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOSSOU et au Sud-Est par la propriété KOUWONOU Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010301-RM déposée le 09-02-2023, M. AKAKPO Kouassi, profession: Directeur Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Soviépe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 38ca, situé à Kovié Atidé, connu sous le nom de Apedomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ALODOSORE, au Sud par la propriété SEKLE ATTISSO et à l'Est par la route Aképé Kovié de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010302-RM déposée le 09-02-2023, M. AMAGLO Mawuli Koffitsè, profession: Electrotechnicien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Nanégbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AXOVI Ama, au Sud par la propriété ALONYO Koami, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AXOVI Tata S.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010303-RM déposée le 09-02-2023, M. et Mme BOCCO Amevi et DEDO Kossiwa épouse BOCCO, profession: Professeur et non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliés à Attiégo, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 23ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Kpetoro, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOFON Agbelengo.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010304-RM déposée le 09-02-2023, M. RYGH Endré, profession: Administrateur Général, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 08ca, situé à Tabligbo, connu sous le nom de Monénou, préfecture de Yoto et borné PARCELLE A : au Nord par la collectivité AFO, au Sud par la route Monénou Sika Kondji de 30m, à l'Est par la collectivité AKAKPO et celle de GOGO et à l'Ouest par la collectivité SOWADAN et le marché Monénou. PARCELLE B : au Nord par la route Monénou Sikakondji de 30m, au Sud par l'emprise de la moyenne tension, à l'Est par la collectivité AKAKPO puis à l'Ouest par la collectivité TOUDI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à LA SOCIETE SCANTOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010305-RM déposée le 09-02-2023, M. GALOH Koffi, profession: Peintre Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 05ca, situé à Abobo Avéta, connu sous le nom de Zogbedji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMELEKLODZI M Cyrille et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010306-RM déposée le 09-02-2023, M. et Mme BOCCO Amevi et DEDO Kossiwa épouse BOCCO, profession: Professeur et sans profession, demeurant à Lomé et domiciliés à Attiégo, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 00ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Gbogame, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KOKOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010307-RM déposée le 09-02-2023, M. PANDYA Devangkumar Navanilal, profession: Gérant/ Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Indienne, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 79a 36ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Dédéké, préfecture de Zio et borné au Nord par le village DEDEKE, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TOTI et à l'Est par la route nationale N°1 Lomé Cinkassé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SA International SARL et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010308-RM déposée le 09-02-2023, M. KINVI Anani, profession: Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè Gbomamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 13a 44ca, situé à Ando gboloba, connu sous le nom de Wokpe, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HODOGBE Kossi et à l'Est par la collectivité GONE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010309-RM déposée le 09-02-2023, M. AGBALETSI F Komlanvi, profession: Electricien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à AgoèNyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEKPLOVI Samuel et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010310-RM déposée le 09-02-2023, M. AGBALETSI F Komlanvi, profession: Electricien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à AgoèNyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 53ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Monenou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HAGAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010311-RM déposée le 09-02-2023, M. ABOTSI Koffi Delali, profession: Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 51ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Yidavé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AZOUMA, au Sud par la propriété CHABI et à l'Ouest par la route Aképé Akato Voeme.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010312-RM déposée le 09-02-2023, M. KOSSI Innocent, profession: Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NODZRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010313-RM déposée le 09-02-2023, M. AKPAGAN Célestin, profession: Fonctionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Towuimé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par la collectivité SOBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition n° 03594 -RP déposée le 15/11/2021 M. AKONDE Yawo profession: Agent commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 15a 63ca situé à Dalia connu sous le nom de Dzebe commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GOLY et à l'Ouest par la propriété TchARIE Essoham, épouse ANAKPAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 03654 -RP déposée le 29/11/2021 Mme. ASSAGBA Kofi Selom profession: Gestionnaire demeurant à Amou-Oblo et domicilié à Amou-Oblo de nationalité Togolaise Mandataire de la Société « RIZERIE AMOU OBLO » demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 92ca situé à Ouma-Amlamé connu sous le nom de Daiou commune de Amou 1 et borné: Partie A : au Nord par la propriété AGBENOWOKO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune. Partie B : au Nord par la propriété AGBENOWOKO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune et à l'Est par la Route Nationale N° 5 Atakpamé-Kpalimé de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société « RIZERIE AMOU OBLO » et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 03687 -RP déposée le 02/12/2021 M. KOFFI Koffi Mawuli profession: Sans profession demeurant aux USA et domicilié aux USA de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Yokélé commune de Kloto 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété TORDJO et au Sud par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 03688 -RP déposée le 02/12/2021 Mme. GALLEY-ZOYIKU Abra Kekeli profession: Animatrice de programme demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 21ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Yokélé commune de Kloto 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété TORDJO et au Sud par une rue en projet de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 04351 -RP déposée le 02/12/2021 M. AQUEREBURU colette Elise, épouse LAWSON profession: Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 14a 74ca situé à Agou Gadjia connu sous le nom de Avétonou commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété AKO Mensah, au Sud par la propriété GBEDEY A. E., à l'Est par la propriété WESSA et la propriété KOMLAN ADECHION ADEKOLE Koffi et à l'Ouest par une rue existante de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 04777 -RP déposée le 01/07/2022 M. SEMIDI Kodzo Agomévi profession: Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca situé à Kpimé connu sous le nom de Kpimé Tomégbé commune de Kloto 2 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété ANAGRA et au Sud par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05129 -RP déposée le 30/08/2022 Mme. MOTTEY Adjo, épouse YAKPO profession: Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise Mandataire de YAKPO K. Joseph-Light demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 01a 09ca situé à Azafi connu sous le nom de Gonobè commune de Wawa 2 et borné : au Nord par la propriété LEMOU et celle SOLO, au Sud par l'emprise de la Rivière Gonobè, à l'Est par la propriété EGBAZIE Asson et à l'Ouest par la propriété BOSSIADE Koudjo.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à YAKPO K. Joseph-Light et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05904 -RP déposée le 27/12/2022 Mme. KLUDJE-KONOU Yawa Ayessi, épouse BISSADU profession: Agent de Voyage demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca situé à Kpélé connu sous le nom de Bémé commune de Kpélé 1 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DODIKLOU Kodzo Xolali et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05906 -RP déposée le 27/12/2022 M. EGBETOWOGNA Mawule Kudjo profession: Déclarant en Douances demeurant à Agbodan et domicilié à Agbodan de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 96a 58ca situé à Dalia connu sous le nom de Mayikou Aklassou commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADAKO Koffi et ADAKO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05908 -RP déposée le 28/12/2022 M. PANIAH Kofi Agbénoxevi profession: Administrateur des Finances demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 12a 14ca situé à Agou Adjakpa connu sous le nom de Todzro-copé commune de Agou 1 et borné : au Nord par la Route Adjakpa- Todzro Kopé de 20 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété TSOGBE Samegni et à l'Est par la propriété PANIAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05909 -RP déposée le 27/12/2022 Mme. KUEVIAKOE Ekue dede profession: Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 70a 49ca situé à Dawlotou connu sous le nom de Guebakui commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par une piste rurale de 20 mètres, au Sud par la propriété YIDOKU Anku, à l'Est par la propriété MELESUSU Komi et à l'Ouest par la propriété GANGBLE Tetei.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05910 -RP déposée le 28/12/2022 M. TOKPA Yawo profession: Agroéconomiste demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 74a 62ca situé à Atchavé connu sous le nom de Kpèlè commune de Haho 1 et borné : au Nord, , à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KOSSODOH et au Sud par la Route Kpèlè- Atchavé de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05911 -RP déposée le 28/12/2022 M. PATASSE N'Goumba Victoire Lucienne Sara profession: Directrice de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 05a 63ca situé à Amoussoukopé connu sous le nom de Amoussoukopé commune de Agou 2 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADASSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05912 -RP déposée le 28/12/2022 M. NENONENE Amen Yawo profession: Enseignant chercheur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 51a 84ca situé à Amou Oblo connu sous le nom de Sodo 2 commune de Amou 2 et borné : Parcelle A : au Nord par la propriété MELEWOVO, au Sud par une rue en projet de 12 mètres, à l'Est par la propriété GERALDO Kokouvi et à l'Ouest par la propriété AFATCHAO. Parcelle B : au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par des rues en projet de 12, 12 et 14 mètres et à l'Ouest par la propriété AFATCHAO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05913 -RP déposée le 28/12/2022 M. AHYEE-GENU Ayi Selom profession: Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 95ca situé à Gbalavé connu sous le nom de Xetseve commune de Kloto 1 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14 mètres chacune et à au Sud par la propriété AMETEPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05914 -RP déposée le 28/12/2022 M. do REGO Razaki Alafia profession: Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 89a 56ca situé à Agotimé Zukpé connu sous le nom de Ablévé commune de Agou 2 et borné : au Nord par une route de 16 mètres, au Sud par l'emprise d'un ruisseau, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GOZAN et AHELE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05915 -RP déposée le 28/12/2022 M. TcHEMBA Kpilpak profession: Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 80ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Agbonou Idotsè commune de Ogou 1 et borné : au Nord et à l'Ouest par des rues respectivement de 20 et 18 mètres, au Sud et à l'Ouest respectivement par les lots N° 596 et 591.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05916 -RP déposée le 29/12/2022 M. ATINOTO Koffi Mawudem profession: Insp. cent. Du Trésor demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 36ca situé à Tové connu sous le nom de Aveneme commune de Kloto 1 et borné : au Nord par un passage de 5 mètres, au Sud par un passage de 6 mètres et la propriété ALOSSE Komi, à l'Est par la Route Tové-Ati de 20 mètres et à l'Ouest par la propriété BOEVI Awo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05917 -RP déposée le 28/12/2022 M. NOMENYO Komi profession: Enseignant chercheur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 65ca situé à Yokélé connu sous le nom de Akoukopé commune de Kloto 1 et borné : au Nord et à l'Est par la propriété DZAKEFU, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05918 -RP déposée le 28/12/2022 M. TOURE Feshal profession: Employé de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Ayeleh copé commune de Ogou 1 et borné : au Nord et à l'Est par des rues non dénommées respectivement de 20 et 12 mètres, au Sud par les lots N° 37 et 39 et à l'Ouest par le lot N° 34.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05919 -RP déposée le 29/12/2022 M. BAKA Kodjo profession: Administrateur Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 84ha 96a 39ca situé à Agou Nyitoé connu sous le nom de Zoukpé commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété MATSE Kodzo Adjokonou, au Sud par la propriété AJAVON Alexis, à l'Est par la propriété AKPAKA Avi et à l'Ouest par la propriété ABDEL Aziz, celle EZU Tété et celle EchITEY Nomosor.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05920 -RP déposée le 27/12/2022 M. SEDJRO Maurice K. Mawuli profession: Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 00a 08ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Alati-Ecole commune de Haho 3 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05921 -RP déposée le 29/12/2022 M. ESSO OURO-DONI Safio profession: Diplomate demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Avété commune de Ogou 1 et borné : au Nord et l'Est par des rues respectivement de 14 et 16 mètres, au Sud par les lots N° 159 et 1761 et à l'Ouest par le lot N° 156.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05922 -RP déposée le 30/12/2022 Mme. AGBOKOU Ablan profession: Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 45a 94ca situé à Kpélé Elé connu sous le nom de Fiete commune de Kpélé 2 et borné : au Nord par la propriété KOKOU Mitsrimi, au Sud par la propriété Wouli, à l'Est par la propriété Kodjo KOUMA et à l'Ouest par la propriété ADJEVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05923 -RP déposée le 30/12/2022 Mme. AGBOKOU Ablan profession: Ménagère demeurant à Segbé et domicilié à Segbé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Kpélé Elé connu sous le nom de Tetihoun commune de Kpélé 2 et borné : au Nord par la propriété KETOR, au Sud et à l'Est par la propriété WOTEZI et à l'Ouest par la propriété DOGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05924 -RP déposée le 30/12/2022 Mme. AGBOKOU Ablan profession: Ménagère demeurant à Segbé et domicilié à Segbé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Kpélé Elé connu sous le nom de Akadzamé commune de Kpélé 2 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMETONANYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05925 -RP déposée le 30/12/2022 M. ABALO Sewavi Adodo profession: Agro-économiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 90a 19ca situé à Datcha connu sous le nom de Adjido commune de Ogou 2 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées respectivement de 20, 16 et 14 mètres et au Sud par la propriété YABI Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05926 -RP déposée le 30/12/2022 M. ABALO Séwavi Adodo profession: Agro-économiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 10a 92ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Aboudikpé commune de Haho 3 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété GBEDE Yaovi, au Sud par l'emprise du ruisseau Nébléchi et à l'Est par la propriété ABALO Sewavi Adodo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05927 -RP déposée le 30/12/2022 M. ABALO Séwavi Adodo profession: Agro-économiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 12a 58ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Aboudikpé commune de Haho 3 et borné : au Nord par la propriété GBEDE Yaovi, au Sud par la propriété TAMELOKPO Adonko, à l'Est par l'emprise du Ruisseau Neblechi et à l'Ouest par la propriété GBEDE Yaovi et celle JOHNSON Katiaba Gogo, épouse ABALO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05929 -RP déposée le 30/12/2022 Mme. JOHNSON Katiaba-Gogo, épouse ABALO profession: Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 63a 50ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Aboudikpé commune de Haho 3 et borné : au Nord par la propriété KOUGBLENOU Kokou et celle GBEDE Yaovi, au Sud par la propriété GBEDE Yaovi et celle TAMELOKPO, à l'Est par la propriété ABALO Sewavi Adodo et à l'Ouest GBEDE Yaovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05930 -RP déposée le 30/12/2022 M. MAROU Karsou Tchamsi profession: Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 16a 12ca situé à Notsè connu sous le nom de Kounivédji commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété SEBIO, au Sud par la propriété KOMLANVI, à l'Est par la propriété AKPESSI et à l'Ouest par la propriété MAWOUGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05931 -RP déposée le 30/12/2022 M. ADDAH Komi L. Roger profession: Cultivateur demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 12a 15ca situé à Kpélé Gbaledje connu sous le nom de Woxé commune de Kpélé 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DZESU Kodzo et à l'Ouest par la propriété OLOBI Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05932 -RP déposée le 30/12/2022 M. ADDAH Komi L. Roger profession: Cultivateur demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 71ca situé à Novivé connu sous le nom de Adeta commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la Piste SOTOcO de 20 mètres, au Sud par l'emprise du Ruisseau Lutowui, à l'Est par la propriété ADJEWODA Kokou et à l'Ouest par l'emprise du Ruisseau N'tiboudeme.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05933 -RP déposée le 30/12/2022 M. ADDAH Komi L. Roger profession: Cultivateur demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 85a 33ca situé à Kpélé Novivé connu sous le nom de Tsihi commune de Kpélé 1 et borné : Parcelle A : au Nord par la propriété HAMENOU Komi, au Sud par l'emprise du Ruisseau Tsihi, à l'Est par la propriété AGBEKO Kossivi et à l'Ouest par la propriété KATOKI Mensah. Parcelle B : au Nord par l'emprise du Ruisseau Tsihi, au Sud par la propriété KOTOKI Mensah, à l'Est par la propriété TSOGBE Koffi Dotsè et à l'Ouest par la propriété AGBEKO Kossivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05934 -RP déposée le 30/12/2022 M. APITHY Auguste D. P. G. profession: Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 31a 46ca situé à Akata connu sous le nom de Assogbo-Togoe commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la propriété ESSEH Fabien, au Sud et à l'Ouest par la propriété EGLE Victor et à l'Est par la propriété APETOVO Komitse.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05935 -RP déposée le 30/12/2022 Mme. SAMA Mana Véronique profession: Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 05a 12ca situé à Akpaka connu sous le nom de Edigbalé commune de Ogou 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété LOSSOUKPE Fanglo Komla, au Sud par la propriété de la collectivité EDIGBALE et à l'Est par une piste rurale de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05936 -RP déposée le 30/12/2022 M. KOUNOU Fagbedji Yaovi profession: Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Sada commune de Ogou 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement par les lots N° 14, 18 et 16 et à l'Est par la Route Nationale N° 1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05937 -RP déposée le 30/12/2022 Mme. DONVIDE Nongni chantal, épouse VIKOUM profession: Batikeuse demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise Mandataire de l'Association AKLALA BATIK de KPALIME demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 27ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Nyivémé commune de Kloto 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par les lots N° 44, 48 et 47 et à l'Ouest par une rue en projet de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Association AKLALA BATIK de KPALIME et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05938 -RP déposée le 30/12/2022 M. D'ALMEIDA Messan Koffivi profession: Agent commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Adedzenuvia commune de Kloto 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TSIGOSSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05939 -RP déposée le 04/01/2023 Mme. AFOLA Afi Yokaaeli Marlyse profession: Etudiante demeurant en Allemagne et domicilié en Allemagne de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 43ca situé à Agou Klonou connu sous le nom de Adzatocopé commune de Agou 1 et borné : au Nord et à l'Ouest par la propriété AKOLI Atakuma, au Sud par la propriété ADOVI et celle ZOGLAN et à l'Est par la propriété ANAYO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06089 -RP déposée le 27/01/2023 M. SOGLAHOUN Kossi profession: Docteur en Pharmacie demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 96ca situé à Anié connu sous le nom de Sonitra commune de Anié 1 et borné : au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BOULALI, au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Est par la Route Nationale N° 1 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06150 -RP déposée le 23/01/2023 M. TIOU Sohlou M-Esso profession: Ingénieur Génie ELectrique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca situé à Notsè connu sous le nom de Anagokondji commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADIMEMEGA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06151 -RP déposée le 23/01/2023 M. TIOU Sohlou M-Esso profession: Ingénieur Génie ELectrique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Gnagna commune de Ogou 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest respectivement par les lots N° 32, 33B et 34 et à l'Est par une rue non dénommée de 18 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06153 -RP déposée le 08/02/2023 M. GNININVI Kokou Apelete profession: Commissaire Principal de Police demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 47a 99ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Bayé commune de Kloto 1 et borné : au Nord et au Sud respectivement par des rues non dénommées de 14 et 20 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GOGO K. Fofo

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06154 -RP déposée le 08/02/2023 M. GNININVI Kokou Apelete profession: Commissaire Principal de Police demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 05a 57ca situé à Asrama connu sous le nom de Kpové Marché commune de Haho 2 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06155 -RP déposée le 08/02/2023 M. GNININVI Kokou Apelete profession: Commissaire Principal de Police demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de «30a 46ca situé à Gbalavé connu sous le nom de Vévé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par la propriété DEKOU, à l'Est par l'emprise du Ruisseau Agbatoo et à l'Ouest par la Route Nationale N° 11 de 30 mètres

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06156 -RP déposée le 08/02/2023 M. GNININVI Kokou Apelete profession: Commissaire Principal de Police demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 76a 28ca situé à Kpalimé yokélé connu sous le nom de Koloekoloe commune de Kloto 1 et borné : au Nord par l'emprise de la Rivière Koloekoloe, au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres et la propriété TSONYA Jhony, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06157 -RP déposée le 08/02/2023 M. GNININVI Kokou Apelete profession: Commissaire Principal de Police demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 22ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Atimenya commune de Kloto 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par le lot N° 21, à l'Est par les lots N° 12A et 17B et à l'Ouest par le lot N° 11 et 16.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06181 -RP déposée le 10/02/2023
Mme. KPODJIA-N'TSUGAN Esse, épouse SEWONOU
profession: Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à
Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au
livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural
non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone
irrégulier d'une contenance totale de 05ha 49a 87ca situé à
Agotimé Adamé connu sous le nom de Wukpo commune de
Agou 1 et borné : au Nord par la propriété SEMPTA Kanafeï,
au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité SOKPO et
à l'Ouest par la propriété SEWONOU Biova Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à
sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06182 -RP déposée le 10/02/2023
M. SEWONOU Biova Kodjo profession: Gestionnaire
Financier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de
nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre
foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non
bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone
irrégulier d'une contenance totale de 07ha 07a 47ca situé à
Agotimé Adamé connu sous le nom de Wukpo commune de
Agou 1 et borné : au Nord par la propriété SEMPTA Kanafeï,
au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité SOKPO
et à l'Est par la propriété KPODJIA-N'TSOUGAN Esse.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

REGION DE LA KARA

Suivant réquisition n° 03579/ RK déposée le 05/08/2021 M. ADJA Morou profession: Notaire demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 20 a 66 ca situé à Kara connu sous le nom de Attéda préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPEKPEBIA, à l'Est et au Sud respectivement par les rues non dénommée de 14 mètres et 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06091/ RK déposée le 12/12/2022 M. BODONBOZOU Simdjalem profession: Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 99 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Kpèlouwai préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 12 mètres, au Sud-Ouest, au Sud-Est et au Nord-Ouest respectivement par les lots N° 534, 536 et 533.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06092/ RK déposée le 12/12/2022 M. ASSIH Dilanebiwedeou profession: Inspecteur Central du Trésor demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 92 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchannadè préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPATCHA Koffi, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 18 mètres et de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06093/ RK déposée le 12/12/2022 M. DJONDA Tcha-Yodikè profession: Employé de société Résidant en France de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 59 ca situé à Kara connu sous le nom de Kouméa préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 30 mètres et de 12 mètres, au Sud par la propriété TCHEWA et à l'Est par la propriété DJONDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06094/ RK déposée le 12/12/2022 M. DJONDA Petema Talou Ferdinand profession: Agent commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 95 ca situé à Kara connu sous le nom de Kouméa préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres, au Sud par les propriétés des collectivités TEHEWA et BODJOLE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJONDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06095/ RK déposée le 12/12/2022 M. M'DAKENA Atara profession: Magistrat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 93 ca situé à Kara connu sous le nom de Dongoyo préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Est respectivement par les lots N° 1090 et 1087, au Sud par une rue non dénommées de 18 mètres et à l'Ouest par une voie de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06096/ RK déposée le 12/12/2022 M. M'DAKENA Atara profession: Magistrat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 75 ca situé à Niamtougou connu sous le nom de Baga préfecture de Doufelgou et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété BATANTA, au Sud-Ouest par la propriété KAGA et au Sud-Est par une rue non dénommée de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06097/ RK déposée le 12/12/2022 M. MASSINA Alakwè profession: Inspecteur des douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 64 ca situé à Kara connu sous le nom de Tamandè préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 20 mètres, au Sud-Ouest, au Sud-Est et au Nord-Ouest respectivement par les lots N° 231, 233 et 229.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06098/ RK déposée le 12/12/2022 M. YAGNI Maletiba profession: Revendeur demeurant à Guérin-Kouka et domicilié à Guérin-Kouka de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 88 ca situé à Guérin-Kouka connu sous le nom de Biwondo préfecture de Dankpen et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BITCHOUTOB Bitchéti et au Sud par une ruelle de 7 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06099/ RK déposée le 12/12/2022 M. DABANA Pala profession: Assistant social demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchannadè préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété BEKPESI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06100/ RK déposée le 12/12/2022 M. MOUMOUNI I. Abdoul-Rahimi profession: Commerçant demeurant à Guérin-Kouka et domicilié à Guérin-Kouka de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 83 ca situé à Guérin-Kouka connu sous le nom de Sabondjida préfecture de Dankpen et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété BODJONA Tomfeyilé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06101/ RK déposée le 12/12/2022 M. ALI Abalo profession: Inspecteur des douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Kara-Sud préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KELEOU et à l'Est par une rue en projet de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06102/ RK déposée le 12/12/2022 M. ALI Abalo profession: Inspecteur des douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 44 a 68 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Kpelouwaï préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par l'emprise d'un écoulement d'eau, au Sud-Ouest par les lots N° 168 et 173a, au Sud-Est et au Nord-Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06103/ RK déposée le 12/12/2022 Mme. PEKELE Péyohéma profession: Revendeuse demeurant à Kara et domiciliée à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 93 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Tchaloudè préfecture de la Kozah et borné au Nord par les lots N° 653 et 654, au Sud par les lots N° 658 et 659, à l'Est par le lot N° 657 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06104/ RK déposée le 12/12/2022 M. BAGNABA Pakédame profession: Commerçant Résident à Bamako (Mali) de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Takou-Fèou préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BAGNABANA et au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06105/ RK déposée le 12/12/2022 M. N'GBAN Kamilou profession: Cultivateur demeurant à Guérin-Kouka et domicilié à Guérin-Kouka de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 72 ca situé à Guérin-Kouka connu sous le nom de Colline préfecture de Dankpen et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOUWIR Yanboir.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06106/ RK déposée le 12/12/2022 M. GNON Amoudane profession: Revendeur demeurant à Guérin -Kouka et domicilié à Guérin-Kouka de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 02 ca situé à Guérin-kouka connu sous le nom de Gbangbadjol préfecture de Dankpen et borné au Nord et à l'Est par la propriété TCHARE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06107/ RK déposée le 12/12/2022 M. LAWANI Lamidi profession: Commerçant demeurant à Guérin-Kouka et domicilié à Guérin-Kouka de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 36 a 97 ca situé à Guérin-Kouka connu sous le nom de Gbangbalé préfecture de Dankpen et borné au Nord par la route Guérin-Kouka- Namon de 30 mètres, au Sud par les propriétés BLILA et BIGNAME, à l'Est par la propriété BIGNAME et à l'Ouest par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06108/ RK déposée le 13/12/2022 M. PALANGA Essoyodou profession: Gestionnaire-Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 07 ca situé à Kara connu sous le nom de Dongoyo préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud-Ouest par le lot N°1366, au Sud-Est par le lot N° 1365B et au Nord-Ouest par les lots N°1364 et 1361A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06109/ RK déposée le 13/12/2022 M. PALANGA Essoyodou profession: Comptable-Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 02 ca situé à Kara connu sous le nom de Soumbou préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALEDI et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06110/ RK déposée le 13/12/2022 M. IHOU Kodjo Mensah profession: Gérant de Station demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 44 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè Nord préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N° 283, au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres, à l'Est par le lot N° 280 et à l'Ouest par le lot N° 282b.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06111/ RK déposée le 13/12/2022 M. KADITCHE Pahoumondou profession: Inspecteur Central du Trésor demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 07 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Poudè préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ASSIH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06112/ RK déposée le 13/12/2022 Mme. SOGOYOU Békéyi Nèmè profession: Retraitée demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 72 a 78 ca situé à Kara connu sous le nom de Wélou préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par les propriétés N'DOKOYI et PAKAI, au Sud-Ouest par la propriété KOLLA, au Sud-Est par la propriété ALAFIA et au Nord-Ouest par une Ligne de haute tension de 30 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06113/ RK déposée le 13/12/2022 Mme. SOGOYOU Békéyi Nèmè profession: Retraitée demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 77 ca situé à Kara connu sous le nom de Dongoyo préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue en projet de 10 mètres, au Sud par le lot N°38, à l'Est par la propriété YELE KPATCHA et à l'Ouest par la propriété LT LEMOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06114/ RK déposée le 14/12/2022 M. ATCHO Passamani profession: Administrateur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 23 ca situé à Kara connu sous le nom de N'djessiyo préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud-Ouest par le lot N° 385, au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Nord-Ouest par une rue non dénommé de 40 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06115/ RK déposée le 14/12/2022 M. BETEMA Mengilibé profession: Fonctionnaire de police demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 95 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Feing préfecture de la Kazah et borné au Nord et à l'Est par le lot N°1514B, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 20 et de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06116/ RK déposée le 14/12/2022 M. TCHAMDJA Koudjoukabalo Mangouloutom profession: Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09 a 06 ca situé à Kara connu sous le nom de Wélou préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N°548, au Sud par les lots 555 et 556, à l'Est par l'emprise d'un écoulement et à l'Ouest par la Route Kara- Kabou de 25 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06117/ RK déposée le 14/12/2022 M. PITEKELABOU Mangliwè Napoléon profession: Infirmier d'état demeurant à Sotouboua et domicilié à Sotouboua de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Tchéoudé préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par le lot N° 630, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 628a et 627.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06118/ RK déposée le 14/12/2022 M. MEATCHI-ALBADA Bassah profession: Auditeur Interne demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 79 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Poudè préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADE et au Sud par la Route Poudè- Kpedah de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06307/ RK déposée le 6/02/2023 M. AGO Yoma profession: Militaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Abouda préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue existante de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LENDJAKI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06308/ RK déposée le 6/02/2023 M. KANAYEMA Koffi profession: Militaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 46 ca situé à Kara connu sous le nom de Agamadé préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud par le lot N° 664, à l'Est par une rue non dénommée de 20 mètres et à l'Ouest par le lot N° 666.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06309/ RK déposée le 7/02/2023 Mme. ISSAKA Safatou profession: Juriste demeurant à Pagouda et domicilié à Pagouda de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 96 ca situé à Pagouda connu sous le nom de Kétau Polouda préfecture de la Binah et borné au Nord et au Sud respectivement par des rues non dénommées de 14 mètres et de 20 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHANDAO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06310/ RK déposée le 7/02/2023 M. ALAWI Solba profession: Missionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 79 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè Kpenkpeng-Feou préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BATCHABEZI et à l'Est par une route existante de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06311/ RK déposée le 8/02/2023 M. DAYEMA B. Wenmi-Agore profession: Juriste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 17 ca situé à Kara connu sous le nom de Wélou préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MOUZOU et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06312/ RK déposée le 8/02/2023 M. EDO-KOKOU Atsou profession: Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 03 ca situé à Bassar connu sous le nom de Biakpabé Aviation préfecture de Bassar et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOKA, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 30 mètres et de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06313/ RK déposée le 8/02/2023 M. BOUDOUA Tchoougrou profession: Néant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 51 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè Site 1 préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N° 667, au Sud par une ruelle de 6 mètres, à l'Est par les lots N° 664 et 665 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 24 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06314/ RK déposée le 9/02/2023 M. ALOUA Kpatcha profession: Technicien Supérieur en Génie Civil demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 24 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est, au Sud-Ouest et au Sud-Est par la propriété EDJEU et au Nord-Ouest par la route Kara- Kéao de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient au Feu ALOUA Tchangaï et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06315/ RK déposée le 9/02/2023 M. YAWANKE WAKE Gbati profession: Directeur Général demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain subdivisé en deux parcelle A et B ayant tous la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 43 a 74 ca situé à Bassar connu sous le nom de Nayoma préfecture de Bassar et borné au Parcelle A : au Nord-Est par la route Sokodé- Bassar-Mango de 30 mètres, au Sud-Ouest par la route Sokodé-Bassar de 40 mètres, au Sud-Est et au Nord-Ouest par des rues de 14 mètres chacune, Parcelle B : au Nord-Est par la route Sokodé- Bassar- Mango de 30 mètres, au Sud-Ouest par la route Sokodé- Bassar de 40 mètres et au Nord-Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06316/ RK déposée le 9/02/2023 M. KENAO Tchasso profession: Nutritionniste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 40 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama-Pitiyè préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06317/ RK déposée le 9/02/2023 Mme. TCHILA Abidé profession: Enseignante demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 74 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama-Poudè préfecture de la Kozah et borné au Nord et au Sud par la propriété AZEI, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06318/ RK déposée le 9/02/2023 Mme. TCHILA Abidé profession: Enseignante demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à Kara connu sous le nom de Pouda préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété WARA, au Sud-Ouest et au Nord-Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12 mètres et de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06319/ RK déposée le 9/02/2023 Mme. TCHILA Abidé profession: Enseignante demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 06 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama-Kpédah préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BAWINA et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06320/ RK déposée le 9/02/2023 M. NAMOINI Yabisse profession: Greffier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 34 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè-Sud préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par le lot N° 1488, au Sud-Ouest et au Sud-Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Nord-Ouest le lot N° 1487B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06321/ RK déposée le 9/02/2023 M. BADJA Kpatcha profession: Chauffeur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 05 a 98 ca situé à Kara connu sous le nom de Adomdè préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KAGNAMA

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06322/ RK déposée le 10/02/2023 M. BEGUEDOU N'Goma profession: Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 55 ca situé à Kara connu sous le nom de Pya Kioudé préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AYOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06323/ RK déposée le 10/02/2023 Mme. HASIKPESI Saralo profession: Enseignante demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 25 a 71 ca situé à Kara connu sous le nom de Adomdè préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMIDOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06324/ RK déposée le 10/02/2023 M. ABALO La-n'bana profession: Responsable commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 20 ca situé à Kara connu sous le nom de Anaïdè préfecture de la Kozah et borné au Nord par la propriété KPELENGA, au Sud et à l'Ouest par des passages de 10 mètres chacune et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06325/ RK déposée le 10/02/2023 M. EGBARE Kèlèm profession: Géomètre demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 25 a 40 ca situé à Kara connu sous le nom de Attéda préfecture de la Kozah et borné au Nord et au Sud par la propriété PALI, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06326/ RK déposée le 10/02/2023 M. TCHALIM Bawanam profession: Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 17 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchitchao préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALAWI et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06327/ RK déposée le 10/02/2023 Mme. SAMA Maglibè profession: Retraitée demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 99 ca situé à Kara connu sous le nom de Wélou préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Est par la propriété ESSIZEWA, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06328/ RK déposée le 10/02/2023 M. WARO Korintakpaou Marc profession: Employé de société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Lassa Kpedjewai préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est et au Sud-Ouest respectivement par les lots N° 7 et 5, au Sud-Est par une rue non dénommée de 16 mètres et au Nord-Ouest par les lots N° 3 et 4.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06329/ RK déposée le 10/02/2023 M. MOUKAILA Nouridine profession: Comptable Résident en Côte d'Ivoire de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 50 a 00 ca situé à Bafilo connu sous le nom de Kparatao préfecture de Assoli et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NASSAM Moussa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06330/ RK déposée le 10/02/2023 M. PAKA Abissesso profession: Plombier demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 80 ca situé à Kara connu sous le nom de Lassa Elimdè préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, au Sud et à l'Est respectivement par les lots N° 230 et 228a et à l'Ouest par les lots N° 226 et 227.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06331/ RK déposée le 10/02/2023 Mme. POYODI Izimta profession: Garde malade demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 12 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Keinzi préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ASSIH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06332/ RK déposée le 10/02/2023 M. BAMAZE Akilam profession: Notaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 56 a 37 ca situé à Guérin-Kouka connu sous le nom de Guérin-Kouka préfecture de Dankpen et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité MOUNAGNON Kidibe, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à TOGOCELLULAIRE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06333/ RK déposée le 10/02/2023 M. BAKAI Baoubadi profession: Magistrat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 79 ca situé à Kara connu sous le nom de Attéda préfecture de la Kozah et borné au Nord par les lots N° 79 et 80, au Sud par une rue non dénommée de 20 mètres, à l'Est par la réquisition N° 01034/ RK et à l'Ouest par le lot N° 78.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06334/ RK déposée le 10/02/2023
M. BADANARO B. Akillesso profession: Revendeur
demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité
Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier
de la République Togolaise d'un immeuble urbain non
bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère
irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca situé
à Kara connu sous le nom de Tchintchinda préfecture
de la Kozah et borné au Nord-Est, au Sud-Ouest et au
Sud-Est respectivement par les lots N° 399, 403 et 401
et au Nord- Ouest par une rue non dénommée de 12
mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06335/ RK déposée le 10/02/2023
M. ABOUBAKARI Abdoul-Samadou profession:
Gynécologue-Obstétric demeurant à Kara et domicilié à
Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation
au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble
rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme
quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03
a 08 ca situé à Kara connu sous le nom de Wagoudè
préfecture de la Kozah et borné au Nord par la propriété
SOH, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALOULA et à
l'Est par la propriété MAMBAFIE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 03662/ RK déposée le 02/09/2021
M. SOTOU Sakara profession: Officier Lieutenant
Colonel demeurant et domicilié à Lomé de nationalité
Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de
la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti,
consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère
irrégulier d'une contenance totale de 04 a 17 ca situé à
Kara connu sous le nom de ANEIDE et borné au Nord
par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété
SIM et à l'Est par une rue de 08 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05850/ RK déposée le 27/09/2022
M. HAZOU Eyakifama profession: Etudiant demeurant
à Lomé et domicilié à Agoè-Demakpoé de nationalité
Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de
la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti,
consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère
irrégulier d'une contenance totale de 06 a 21 ca situé
à Kara connu sous le nom de Lindou, préfecture de
la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la
propriété AKEDA et à l'Est par une rue non dénommée
de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière
Essoham K.LABARI
